

A portrait of a man with dark, wavy hair, wearing a dark coat over a white waistcoat and a dark cravat. He is looking directly at the viewer with a neutral expression. The background is a warm, reddish-orange color with some brushstrokes.

**Le notaire,
instrument
de dynamisme
et de culture
de la société
québécoise**

Site Internet : Archiv-Histo.com

Hélène Lafortune

Normand Robert

**Le notaire,
instrument de dynamisme
et de culture
de la société québécoise**

**Ouvrage publié par la
Chambre des notaires du Québec
à l'occasion du 150^e anniversaire de la première loi
d'organisation du notariat
28 juillet 1847 (10-11 Vict. chap. 21)**

Montréal 1997

Pages de couverture:



Joseph Laurin (1811-1888). Auteur de la loi de 1847. Antoine Plamondon, huile sur carton, 1841, Musée du Québec (64.50).



Ouverture du parlement de Québec en 1791. Assemblée nationale du Québec. Fonds des moyens de communication (Québec) Marc Lajoie et Bernard Vallée (91-706-15).



Jean-Marie Mondelet (1773-1843). Miniature sur ivoire, Musée du Château Ramezay.



City and harbour of Montreal, James Duncan, Lithographie Roberts and Reinhold. Collection Caron, Bélanger, Ernst and Young.

© Tous droits réservés

Société de recherche historique

Archiv-Histo Inc.

535, rue Viger Est

Montréal (Québec) H2L 2P3

Case postale 45501,

succursale Sault-au-Récollet

Montréal (Québec) H2B 3C9

Téléphone : (514) 625-5791

Courriel : archiv.histo@gmail.com

Site Internet : Archiv-Histo.com

Dépôt légal - 2^e trimestre 1997

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 2-920480-45-6

Site Internet : Archiv-Histo.com

Préface

Tissée à même notre histoire, inscrite au cœur de notre identité nationale, l'institution notariale est l'oeuvre vivante de plusieurs milliers de notaires qui ont consigné à travers les siècles, une dimension fondamentale du développement de notre société.

L'institution notariale a été transplantée de France au Canada, pour conserver les traces du passé et par le fait même, témoigner de l'émancipation sociale et économique de la collectivité à laquelle elle appartient.

À cet égard, l'année 1997 marque un jalon important dans l'histoire de cette profession. En effet, elle coïncide avec le 150^e anniversaire de fondation des premières Chambres des notaires survenue en juillet 1847.

C'est donc le moment choisi par la Chambre des notaires du Québec pour offrir au public une exposition agrémentée d'un catalogue qui relate le rôle considérable joué par les notaires dans leur milieu respectif.

Je félicite les personnes qui ont eu l'idée de cette exposition à l'occasion du 150^e anniversaire de même que les auteurs pour la richesse et la qualité de leurs recherches. Une telle réalisation illustre, de façon éloquente, le fait que les notaires ont toujours été des instruments de dynamisme et de culture de la société québécoise.

*Denis Marsolais, notaire
Président,
Chambre des notaires du Québec*

I ntroduction

On a souvent osé dire que les notaires poussaient le souci d'attachement au passé jusqu'au passéisme et constituaient, depuis toujours, un groupe figé et rétrograde.

Ce qu'on ignore, c'est que les notaires se sont impliqués dans toutes les grandes controverses de leur temps. Certains sont montés sur l'échafaud ; d'autres ont réussi à se hisser sur la scène locale ou nationale grâce à leurs idées libérales et innovatrices.

Pour mieux comprendre le rôle primordial joué par les notaires au sein de la collectivité québécoise, la présente exposition propose, dans un premier volet, de se focaliser sur l'homme et de faire connaître la vie privée des notaires à l'orée de la création des premières chambres des notaires survenue en 1847. Quelles étaient alors leurs origines, leur rang, leur fortune et leurs intérêts intellectuels ? De toute évidence, il existe, dès la fin du XVIII^e siècle, des dynasties de notaires dont la cohésion a pu être maintenue à travers le pays, ceci grâce au mariage qui tisse des liens étroits entre les familles de tradition notariale.

Hommes d'affaires, d'administration et de culture, les notaires de cette époque, se distinguent par une sorte d'omniprésence dans tous les secteurs socio-professionnels. Leurs interventions sont multiples tant aux niveaux économique, politique,

municipal et culturel. Comme en témoigne le deuxième volet de cette exposition, ce sont des consultants recherchés et des mentors éclairés pour toutes les couches de la société.

Le présent catalogue vise à donner une idée de la variété des hommes qui composent le notariat canadien, principalement au milieu du XIX^e siècle, mais aussi tout au long de son évolution générale étalée sur près de quatre siècles d'histoire. Que le lecteur veuille bien essayer de voir à travers eux, l'histoire de toute une corporation issue du droit civil français et propre à notre société distincte.

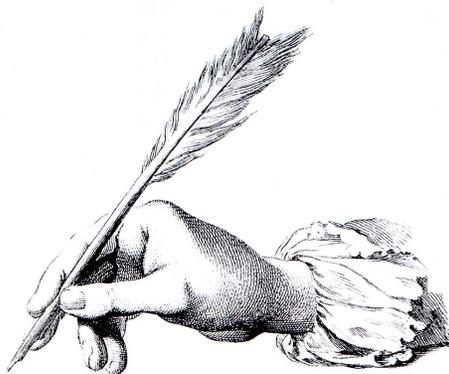
Remerciements

À M^e Julien Mackay et M. Joël Honet qui ont relu, commenté et corrigé au besoin le présent ouvrage.

La vie privée des notaires

- I -

Vers la consolidation d'un groupe homogène





Cinq ans plus tard (1648), lorsque M. de Maisonneuve, de retour d'un voyage en France, organise une cour de justice pour la seigneurie de Montréal, Jean de Saint-Père devient greffier et premier notaire, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper de travaux manuels, car les procès étaient aussi rares que les transactions.

L'histoire du premier notaire et greffier de Ville-Marie nous est racontée ici en une série de dessins remémorant les débuts de la ville et l'action de ses pionniers. Le notaire de Saint-Père connut une fin tragique; les Iroquois lui tranchèrent la tête, lors d'une attaque le 25 octobre 1657¹.

Bandes dessinées intitulées *Les Contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal Jean de Saint-Père* (1920). Archives nationales du Québec, fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Les Contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
(Droits réservés, Canada, 1930)

JEAN DE SAINT-PÈRE

Récit d'E.-Z. Massicotte Illustrations de Nap. Savard

Il y avait dix-huit ans que M. de Maisonneuve, qui devait être gouverneur de la Nouvelle-France de 1642 à 1651, arriva à Montréal le 1642 avec cent hommes et cent chevaux. Il fut reçu par les habitants de la ville, qui furent très contents de le voir. M. de Maisonneuve, qui était un homme vaillant et brave, fut très aimé par les habitants de la ville, qui le regardèrent comme leur chef.

Cinq ans plus tard (1648), lorsque M. de Maisonneuve, de retour de son voyage en France, organise une cour de justice pour la seigneurie de Montréal et de Ville-Marie, Jean de Saint-Père devient greffier et premier notaire, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper de travaux manuels, car les procès étaient aussi rares que les transactions.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Un jour, le notaire, M. de Saint-Père, fut très honoré par le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve, qui le nomma greffier et premier notaire de la ville. M. de Saint-Père fut très content de ce poste, car il était un homme très vaillant et brave, et il était très aimé par les habitants de la ville.

Dans les premières années de la colonisation française en Amérique du Nord, le notariat canadien ne constitue pas une classe homogène. On voit accéder à la profession des personnes de différentes origines et de compétence inégale.



Reproduction imaginaire de Lambert Closse. Détail du Monument Maisonneuve sur la place d'Armes à Montréal, oeuvre du sculpteur Philippe Aubert.

Des seigneurs, des missionnaires, des greffiers, des chirurgiens, en raison du manque d'authentiques notaires, seront appelés à consigner les premières conventions du pays et les volontés de la population pionnière. Il existera de fait plusieurs sortes de notaires ; les notaires royaux et les notaires seigneuriaux rattachés aux justices du même nom. Mais dès 1663, les conditions d'accès au notariat seront réglementées grâce à une législation sévère émanant de la mère-patrie et ne subsisteront guère dans la colonie que des notaires commissionnés par le roi².



Signatures de Lambert Closse, de Paul Chomedey de Maisonneuve et de Jeanne Mance. Archives nationales du Québec à Montréal, minute Lambert Closse, 29 décembre 1653 (CN-6010092\3616).

Aux heures tragiques du début de la colonisation française en Amérique du Nord, l'un des premiers tabellions de Montréal, Lambert Closse³, agira, de 1655 à 1657, à titre de gouverneur intérimaire en l'absence du fondateur de la ville, Paul Chomedey de Maisonneuve. Homme de grand courage, consacré «sauveur de Montréal» par ses contemporains, il aura pour mission de protéger la colonie naissante contre la terreur iroquoise qui décime la population pionnière. Lambert Closse cumulera plusieurs fonctions officielles notamment celles de notaire seigneurial et de sergent-major de la garnison de Ville-Marie. Dans ces années précaires, aux gens de mérite reviennent les tâches de responsabilité et s'impose le cumul des fonctions importantes dont celle de rédiger les actes authentiques. Lambert Closse fut tué par une bande d'Iroquois alors qu'il allait au secours de quelques Français dont la vie était en péril.



Jacques Imbert (1708-1765).
Anonyme, huile sur toile,
Musée du Château Ramezay.

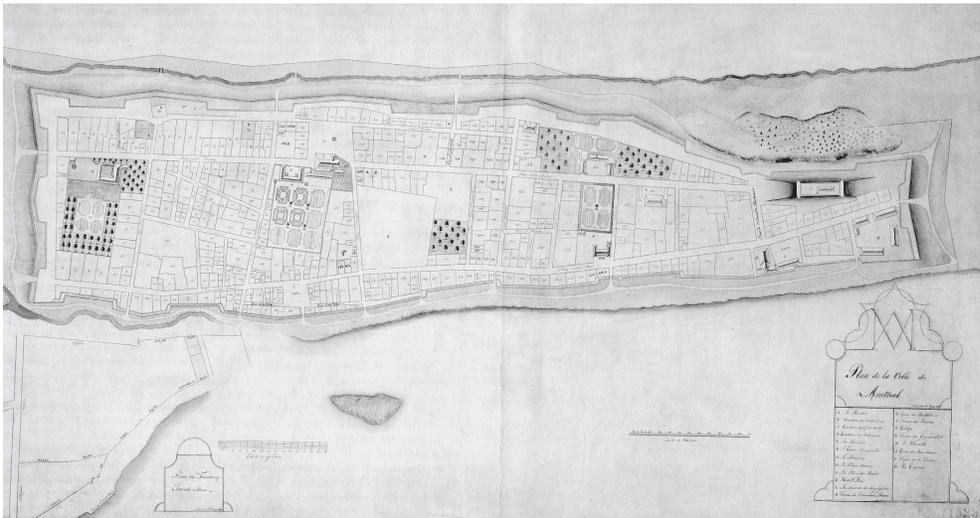
Pendant longtemps encore la faible densité de la population et la rareté des transactions obligeront les notaires à cumuler des tâches plus ou moins directement attachées à leur qualité d'officier de justice⁴. Le cumul le plus souvent rencontré sera celui de greffier, de notaire et d'arpenteur. En cela, les notaires canadiens ne diffèrent en rien de leurs confrères français qui, tout au long de la même époque, sont forcés de varier leurs sources de revenus pour conserver leur position sociale au sein de leur communauté⁵.

À la fin du XVIII^e siècle, les changements économiques majeurs et l'expansion démographique vont métamorphoser le champ de pratique des notaires, qui fut un temps menacé par la suspension des lois françaises en 1763, et rétablies dès 1774 par l'Acte de Québec. Dorénavant, le nouveau contexte économique, caractérisé par le développement du capitalisme commercial et par l'économie monétaire, va élargir considérablement la base d'opérations des notaires et permettre la consolidation de ce groupe social de moins en moins hétéroclite.

Au milieu du XVIII^e siècle, Jacques Imbert⁶ cumula les charges d'écrivain au bureau de l'Intendant, de notaire royal et de fournisseur de l'État puis d'agent des trésoriers généraux de la Marine. A ce titre, il était investi d'une des tâches les plus importantes de l'administration de la Nouvelle-France. Imbert retourna en France au moment de la Conquête britannique de 1760.

Site Internet : Archiv-Histo.com

Au tournant du XIX^e siècle, le notariat a considérablement augmenté ses effectifs. Il constitue, à partir de cette époque, un milieu relativement homogène où l'ascension sociale est désormais très importante. Dans toutes les régions du Bas-Canada, la tradition notariale est fort répandue. Lorsqu'ils ne sont pas issus du milieu juridique, les aspirants au notariat proviennent très majoritairement des couches aisées de la société composées de marchands, de cultivateurs prospères et de membres des autres professions libérales⁷.



Issu d'une des familles les plus distinguées de Montréal, le notaire Louis Guy⁸ avait d'abord reçu une formation d'arpenteur avant d'étudier le droit et de remplir la fonction de notaire à compter de 1801. Bien qu'il ait parfaitement réussi dans cette profession, il cumula plusieurs charges publiques notamment celles de juge de paix, de fonctionnaire et d'officier de milice. Tenu en haute estime par les autorités gouvernementales, on lui confia des missions très lucratives à titre d'arpenteur puis à celui de notaire. En fin de carrière, il fut appelé à siéger au Conseil législatif de 1830 à 1838.

Plan cadastral pour le deuxième terrier de la ville de Montréal, 1795.

Louis Guy (1768-1850), plume, encre et lavis de couleur sur papier.

Archives des prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, numéro 1523.



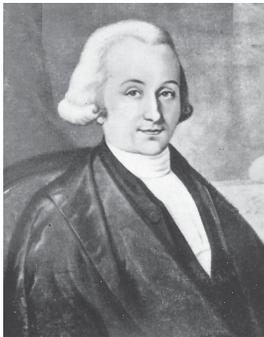
Jean-Claude Panet (1719-1778)*

Galerie de portraits de la famille Panet

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les charges officielles se transmettront comme un héritage familial. C'est le cas de la famille Panet qui s'illustrera, dès son arrivée au Canada, aux plans parlementaire et militaire. C'est comme soldat, dans les troupes de la Marine, que Jean-Claude Panet⁹, fils de Jean-Nicolas Panet, commis des trésoriers de la Marine, vint s'établir au Canada. Quelques mois après son arrivée en 1740, il fait fonction de praticien et de procureur et à compter de 1744, agit à titre de notaire royal. Son frère, Pierre-Méru Panet¹⁰, vint le rejoindre quelques années plus tard et le remplacera en 1778, à titre de juge de la Cour des plaidoyers communs du district de Québec. Leurs fils, Jean-Antoine et Pierre-Louis, également notaires, feront partie de la première Chambre d'Assemblée créée en 1793 après l'institution de l'Acte constitutionnel de 1791¹¹. Pierre-Louis Panet fut nommé juge de la Cour du Banc du Roi à Montréal en 1795 et remplacera à ce titre son cousin, Jean-Antoine Panet.



Pierre-Méru Panet (1731-1804)*



Jean-Antoine Panet (1751-1815)*

* Portrait tiré de l'oeuvre de Pierre-Georges Roy, *Les juges de la province de Québec*, publiée par le Service des archives du Gouvernement de la province de Québec, Québec 1933.



Pierre-Louis Panet (1761-1812). François Malépart de Beaucourt, pastel sur papier, 1794C, Musée du Québec (68.07).

La stabilité du milieu social est également assurée par les liens du mariage. Les unions entre les fils et filles de notaires sont fréquentes. L'endogamie socio-professionnelle est telle que l'on peut parler de réelles dynasties de notaires dont certaines perdurent encore aujourd'hui. Si l'on pouvait représenter les arbres généalogiques des notaires depuis la fin du XVIII^e siècle dans tous leurs développements, branches directes et collatérales s'enchevêtreraient sans fin.

Cinq générations de notaires Larue

François-Xavier
(1788-1843)*

Augustin
(1804-1847)*

Vildebou
(1831-1873)*

13 Novembre 1792 Brevet d'Apprenti Notaire
Par devant le Notaire Public de la Province du Bas-Canada, résident à Neuville paroisse de la Pointe aux Trembles, de puis est aux trois rivières Souffrigny & Temoin ci-après nommé. fait présent le sieur Joseph Badeaux demeurant aux trois Rivières, - Lequel pour faire son propre bien et avantage s'est par ces présentes engagé et s'engage à Maître Antoine-Isidore Badeaux Notaire Public, demeurant en la dite ville de Trois-Rivières, de puis est et acceptant, comme Clerc-Notaire, durant l'espace de cinq années - consécutives,



Extrait du brevet de cléricature de Joseph Badeaux (1777-1835).
Archives nationales du Québec à Québec, minute François-Xavier Larue, 13 novembre 1792 (SP 97-013).

V.-Wincelas
(1873-1906)*

S.-Jules
(1904-1960)*

* années d'exercice

Joseph Badeaux¹² appartenait à une famille de tradition notariale. Il était le fils de Jean-Baptiste Badeaux, notaire de grand renom de la localité de Trois-Rivières. C'est chez son frère Antoine-Isidore, aussi notaire, qu'il fut engagé comme apprenti à l'âge de quinze ans. Le 16 mai 1802, il épousait Geneviève Berthelot, fille de Michel-Amable Berthelot, également notaire. Il s'agit là d'un bel exemple des liens étroits qui unissent entre elles les familles à vocation notariale dès le tournant du XIX^e siècle.

V.-Wincelas Larue (1881-1960).
Archives nationales du Québec à Montréal, fonds Chambre des notaires du Québec (P183/17).

Plusieurs membres de la famille Larue de Québec embrasseront la profession: cinq générations en filiation directe depuis François-Xavier Larue assermenté en 1788¹³. Cette lignée de notaires compte un président de la Chambre des notaires du Québec, l'Honorable V.-W. Larue (1891 à 1894). D'autres familles enregistreront un record notarial par le nombre élevé de leurs membres embrassant le notariat. Les familles Archambault, Doucet, Faribault, Lamarche, Mackay, Papineau etc. perpétueront la tradition notariale jusqu'à aujourd'hui.¹⁴



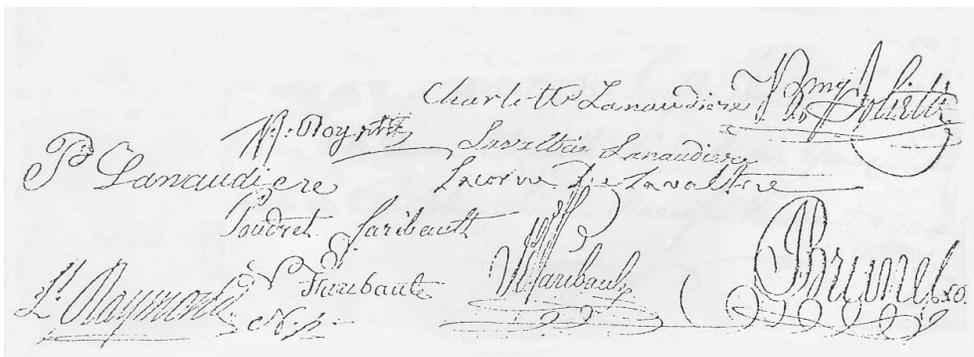
Barthélemy Joliette (1789-1850).
Vital Desrochers, huile sur toile,
1838, Musée d'art de Joliette.

Madame Barthélemy Joliette, née
Marie-Charlotte Tariou Taillant de
Lanaudière.
Vital Desrochers, huile sur toile,
1838, Musée d'art de Joliette.



Il arrive aussi que des notaires cherchent à consolider leur situation sociale par des mariages prestigieux avec les autres membres de l'élite locale ou parfois même avec les familles les plus représentatives du pays. Les choix de conjoints-conjointes se limitent à quelques types de professions privilégiées et le «centre matrimonial» a tendance à se resserrer en avançant dans le XIX^e siècle. Par le mariage, le notaire

fait donc partie intégrante d'un réseau de parenté dont les filiations s'étendent constamment durant sa vie, dévoyant de ce fait des stratégies matrimoniales propres aux notables¹⁵.



Le notariat comporte dans ses rangs plusieurs person-
nages qui ont contracté des alliances avec les familles
les plus prestigieuses du Bas-Canada. Barthélemy
Joliette¹⁶ épouse, le 27 septembre 1813, Charlotte Tarieu
Taillant de Lanaudière, «seigneuresse» de Lavaltrie. Il
devint par la suite gérant de la seigneurie de sa femme
et fondera, dans les années qui suivirent, le village d'In-
dustrie aujourd'hui appelé Joliette.

Signatures apposées lors du
contrat de mariage entre
Barthélemy Joliette et Charlotte
Tarieu Taillant de Lanaudière.
Archives nationales du Québec à
Montréal, minute de Joseph
Brunelle, 18 septembre 1813
(CN-6050011).

Place publique du village de
L'Industrie (Joliette).
Archives nationales du Québec à
Québec, collection Magella
Bureau, carte postale / P.-F.
Pinsonnault (547,CP208-37).



P. F. Pinsonnault, photo, Trois-Rivières, P. Q.

«Fils et fille de notaire»*



Judith Jasmin, journaliste, fille de Amédée Jasmin, notaire de 1907 à 1961¹⁸. Archives de la Société Radio-Canada.



Jean Marchand, syndicaliste, ministre et sénateur libéral, fils de Gustave Marchand, notaire de 1908 à 1922¹⁹. Archives nationales du Québec à Montréal, fonds du journal *Le Jour*, P-348.

* Nom d'une chronique consacrée à ce sujet dans *Notaires d'aujourd'hui* publication de la Chambre des notaires du Québec.

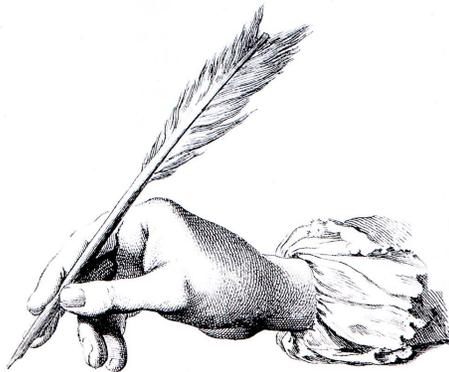
Madeleine Ferron, écrivaine, fille de Joseph-Alphonse Ferron, notaire de 1915 à 1947¹⁷. Collection privée.

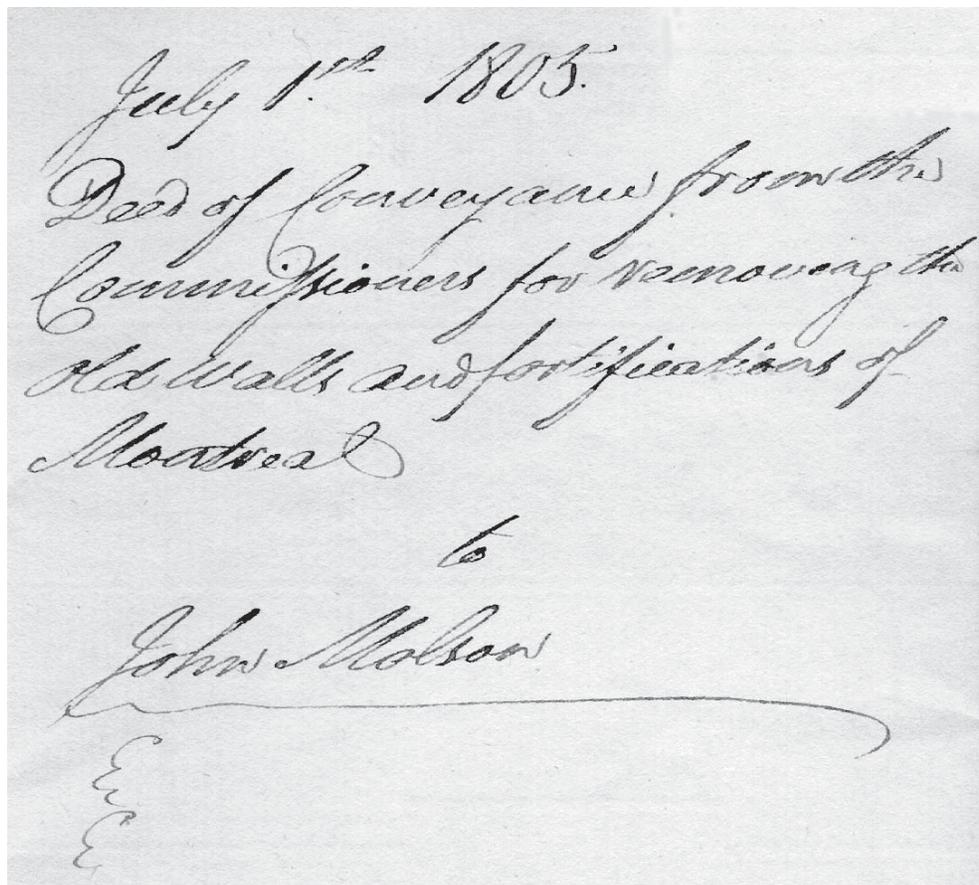


Quelles que soient enfin les disparités de situation entre les notaires et les différences de qualité, la tangente (l'examen de leurs alliances) veut qu'ils appartiennent majoritairement à des familles où existait un patrimoine non seulement de richesses mais de prestige et d'instruction. Jusqu'à la fondation des collèges classiques qui allaient assurer leur homogénéité en tant que groupe social, les notaires sont instruits par leur milieu familial. Aussi, le patrimoine moral des familles de notaires ne se limite-t-il pas à la transmission de l'exercice des charges comme en font foi les brevets de cléricature et d'apprentissage de la profession. En ce qui les concerne, l'influence éducative de la famille a de multiples facettes. Elle est d'autant plus déterminante que nous sommes en présence d'un milieu privilégié qui se distingue de plus en plus par son genre de vie et de pensée, dont les effets se répercuteront jusqu'au XX^e siècle.

- 11 -

Le vécu professionnel





July 1st 1805.
Deed of conveyance from the
Commissioners for removing the
old walls and fortifications of
Montreal
to
John Nelson

Intitulé d'un contrat relié à la
démolition des fortifications
de la ville de Montréal.

Archives nationales du Québec à
Montréal, minute Louis Chaboillez,
1^{er} juillet 1805 (CN-6010074).

Le notaire Chaboillez²⁰ (1766-1813) est un exemple de notaire très actif, impliqué dans les affaires économiques de son temps. Sa clientèle est composée tant des trafiquants indépendants que des grandes sociétés commerciales telles la *Mc Tavish*, la *Parker*, *Ogilvy*, etc. L'élite commerciale a de plus en plus besoin de la compétence juridique des notaires pour mener des activités économiques parfois complexes. James McGill et Isaac Todd font appel, entre autre, à ses services pour consigner les contrats d'engagement pour l'Ouest. Fut en outre consignée chez ce notaire, la démolition des vieux murs de Montréal sous la supervision de James McGill en vue de la réalisation d'un projet d'embellissement général de la ville.

Il faut attendre la deuxième moitié du XVIII^e siècle pour que la fonction de notaire commence à se distinguer nettement de celle des autres charges judiciaires. À compter de 1785, une ordonnance du lieutenant-gouverneur interdit le cumul des charges dans le domaine de la justice. Chaque profession, en l'occurrence le notariat, doit désormais s'exercer indépendamment l'une de l'autre.

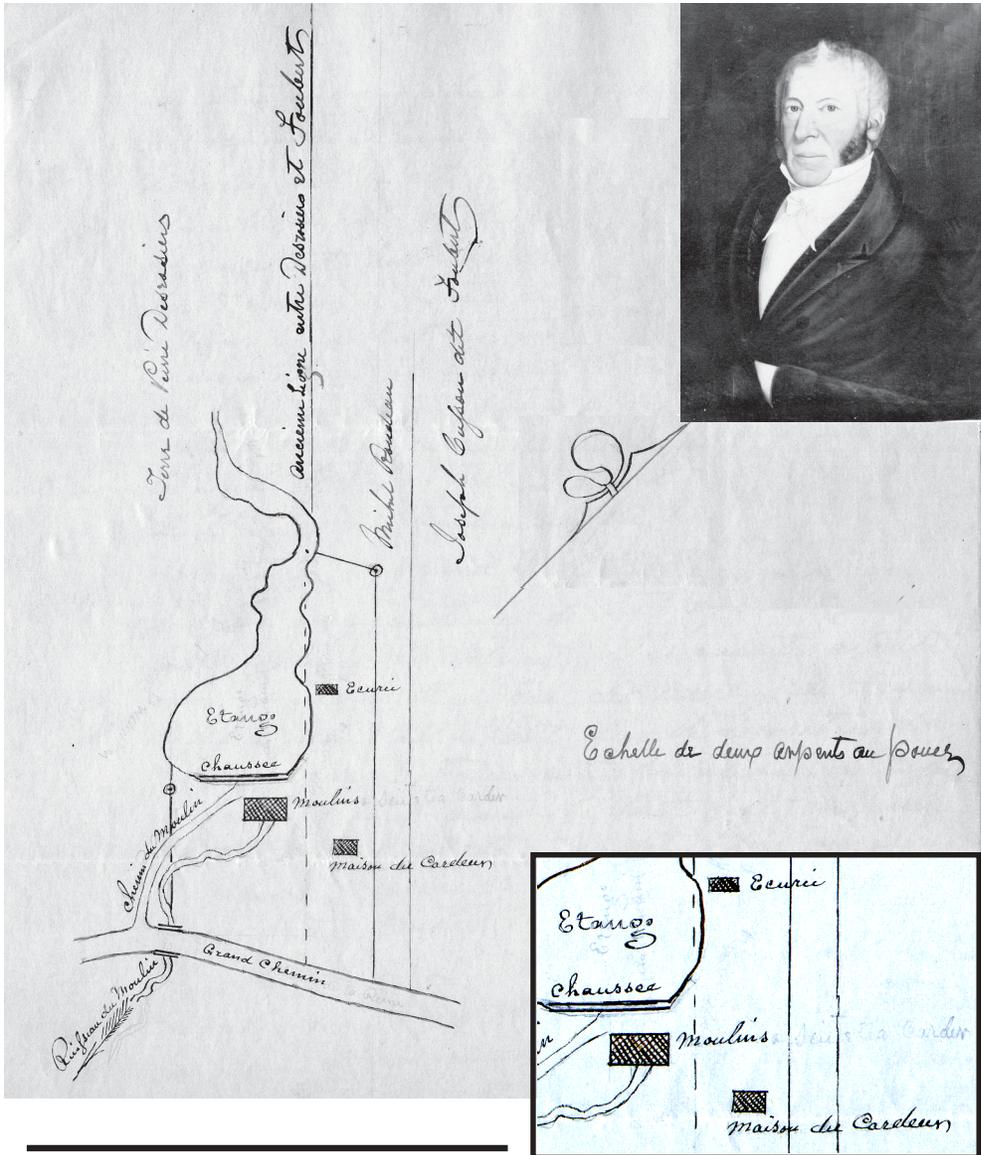


Cela n'empêchera pas les notaires d'investir dans des activités diverses et de prendre une part très active à la vie économique du pays. L'examen de l'activité professionnelle au milieu du XVIII^e siècle est fort révélateur à ce sujet et dégage la tendance voulant que les notaires consacrent, dès cette époque, autant de temps aux affaires économiques, financières que familiales²¹.

*Le mur de Montréal,
vu de l'île Sainte-Hélène.
L.-R. Batchelor.
Archives nationales du Canada,
Division de l'iconographie.*

La dynamique économique qui se dessine à la fin du XVIII^e siècle, parallèlement à l'expansion démographique, aura, rappelons-le, des répercussions importantes sur le vécu professionnel des notaires. Ils bénéficient désormais d'une clientèle en augmentation constante tant à la ville qu'à la campagne et sont assurés de revenus très confortables. Les notaires qui exercent leur profession dans les villes de Québec et de Montréal, gravitent autour des milieux d'affaires et sont en mesure de profiter de bons contacts pour investir et faire fructifier leur argent²².

Dans l'ensemble, ils investissent dans la propriété foncière qui assure souvent une grande partie de leurs revenus. Le patrimoine foncier est par ailleurs très important, soit qu'ils en aient hérité ou qu'ils l'aient acquis au cours de leur vie. Imitant en cela l'élite commerciale de l'époque, il n'est pas rare de voir des notaires céder leurs terres à bail afin de pouvoir tirer de leur exploitation des entrées d'argent additionnelles. Plusieurs d'entre eux, malgré une vie professionnelle active, vont développer des seigneuries ou agir à titre d'agent de colonisation ou de gestionnaire pour le compte de certains seigneurs. D'autres préféreront investir dans le commerce lucratif du bois et deviendront de véritables entrepreneurs. À l'âge d'or de l'industrie forestière, des notaires exploiteront des moulins à scie et leurs dérivés. À compter de 1840, les bouleversements dans les transports, en particulier l'expansion des chemins de fer, intéresseront aussi certains notaires comme Barthélemy Joliette²³ dans la ville qu'il a fondée et Téléphore Normand²⁴ à Trois-Rivières qui se livreront respectivement à des activités d'entrepreneur en travaux publics.



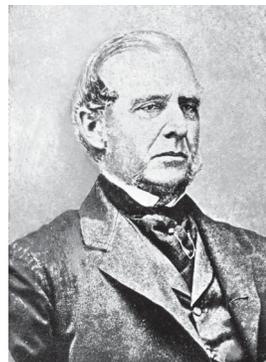
Indépendamment d'une pratique professionnelle très active, le notaire Faribault sera propriétaire de plusieurs moulins à scie, à farine et à carder au nord-est de Montréal et en détiendra même le monopole. Il fut l'un de ceux pour qui «l'âge d'or» du bourg de l'Assomption fut le plus profitable, tout autant comme homme d'affaires que comme notaire²⁵.

Joseph-Édouard Faribault
(1773-1859).
Collection Ève Beauregard-Malak.

Plan tiré d'un procès-verbal de bornage d'un emplacement situé dans la paroisse de Lanoraye connu sous le nom de *Emplacement du Moulin*. S'y trouvaient érigés des moulins à scie et à carder.

Archives nationales du Québec à Montréal, greffe James Dignan, 21 septembre 1850 (CA-6030002/001).

*Tout est présent, Isidore Hurteau
notaire Public, Messieurs Victor Chénier, et
Benjamin Lespérance tous deux bourgeois, et
Hubert Lefebvre, tous résidents en la paroisse de
Longueuil. Lesquels ont déclaré aux diés notaires
d'être associés ensemble comme par les présents
ils s'associent ensemble dans l'art & métier
de brasserie de bière forte & de distillation et
généralment dans toutes les branches qui y ont
rapport, &c. sous les stipulations, conventions
& regards suivants, savoirs:*

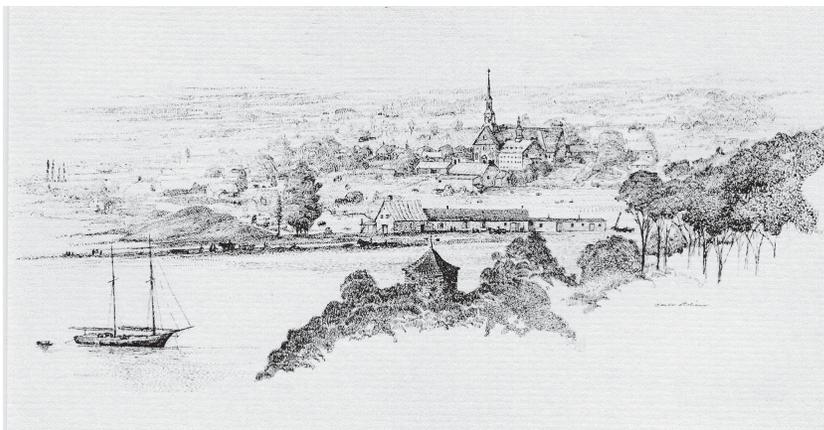


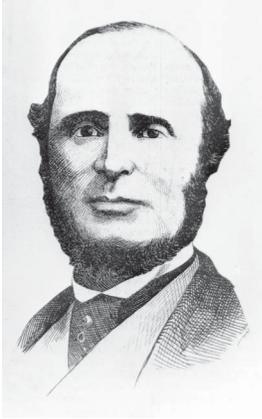
Isidore Hurteau (1815-1879).
Collection Société d'histoire
de Longueuil.

Reçu notaire en 1838, Isidore Hurteau²⁶ exerça sa profession à Longueuil et fut dans cette localité, un personnage de premier plan. Fort impliqué dans la vie économique de sa localité, il fondera avec d'autres notables de Longueuil, une compagnie de navigation et une société pour la construction et l'exploitation d'une brasserie. Toutefois, les sociétés de tempérance qui naissent à la même époque ruineront ces nouvelles sociétés commerciales en l'occurrence celles du notaire Hurteau²⁷. Il fut aussi le premier maire de Longueuil et copropriétaire du quotidien *La Minerve* dont son gendre Arthur Dansereau était le rédacteur principal²⁸.

Extrait de la société entre Isidore Hurteau, Victor Chénier, Benjamin Lespérance et Hubert Lespérance pour l'exploitation d'une brasserie à Longueuil.
Archives nationales du Québec à Montréal, minute Charles-Emmanuel Belle, 14 septembre 1846 (CN-6010030).

Longueuil en 1863.
Dessin de Carlo Italiano d'après une photographie de William Notman.
Collection Édouard Doucet.





Philippe-Napoléon Pacaud
(1834-1883).
Archives nationales du Québec à
Québec, gravure, dossier André
Hamel (P1000,S4,D2688,PP1).

Le développement de l'économie monétaire à la même époque va entraîner des rentrées d'argent dans les coffres des notaires. L'importance des opérations de crédit devient primordiale, à la grandeur du Bas-Canada, tant à la ville qu'à la campagne. Or le notaire tient une place importante dans la collecte et la distribution du crédit. Comme intermédiaire financier, il pallie à l'absence d'un réseau bancaire. Quand on veut emprunter de l'argent, il trouve le prêteur et joue tant bien que mal ce rôle dévolu aujourd'hui aux institutions financières. Au XIX^e siècle, des notaires fonderont même des banques, comme les notaires Philippe-Napoléon Pacaud²⁹ à Saint-Hyacinthe et Edme Henry³⁰ à Laprairie.

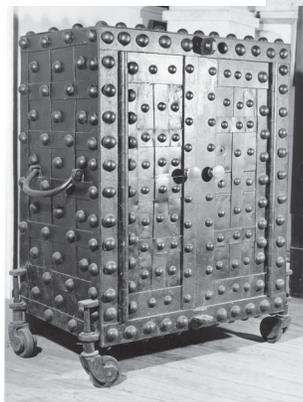
Papier-monnaie de la banque
canadienne de Saint-Hyacinthe
portant la signature de Philippe-
Napoléon Pacaud.
Collection Normand Robert.



Le notaire Philippe-Napoléon Pacaud³¹ figure parmi les principaux administrateurs de la Banque canadienne de Saint-Hyacinthe fondée par son frère Charles-Adrien et son beau-frère, le docteur Pierre-Claude Boucher de la Bruère. Le notaire Pacaud est très représentatif des notaires de cette époque, autant par son dynamisme économique que pour ses idées politiques. Il participe, entre autre, à la création d'une section des Fils de la liberté à Saint-Hyacinthe, association révolutionnaire qui provoquera les rébellions de 1837-1838. Il avait proposé aux chefs patriotes de mettre en circulation des billets de banque rachetables par la nation après la conquête de son indépendance, de façon à financer cette lutte pour le

pouvoir total. Mais les affrontements entre les troupes britanniques et les Patriotes survinrent trop tôt pour qu'il puisse lancer la première émission de cette monnaie dont l'objectif était de 300 000\$.

Extrait de l'Acte d'association pour fonder une banque à Laprairie entre Edme Henry (1760-1841), écuyer et notaire, Dame Marie-Cléotilde Pinsonneault, épouse de François Baby écuyer et Laurent-Auguste Moreau, écuyer.
Archives nationales du Québec à Montréal, minute François-Médard Pétrimoult, 5 juin 1837 (CN-6040033438).



Ancien coffre-fort boulonné, ayant appartenu à Stanley Clark Bagg (1820-1873), notaire de Montréal. Musée du Château Ramezay.

Pardevant les Notaires Publics soussignés résidants dans le District de Montréal, dans la Province du Bas Canada.

Surent présents Edme Henry écuyer résidant au Village Laprairie de la Magdeleine, Dame Marie Cléotilde Pinsonneault résidente en la Paroisse St. Philippe, épouse séparée quant aux biens de François Baby écuyer du dit lieu de St. Philippe, aussi à ce présent, lequel autorise expressément la dite Dame son épouse pour l'effet des présentes, et Laurent Auguste Moreau écuyer résidant au dit Village Laprairie dans le dit District de Montréal.

Lesquels ont volontairement reconnu et confessé s'être associés et par ces présentes s'associent aux fins de mettre en opération et maintenir durant l'espace de neuf années finie et accomplie, à compter du premier de mai ^{prochain} dernière, une banque ou maison de compte, dont le bureau principal sera au dit Village Laprairie de la Magdeleine.

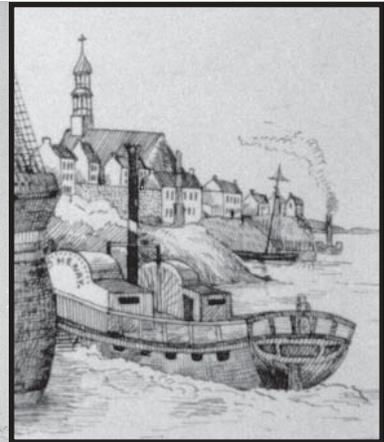
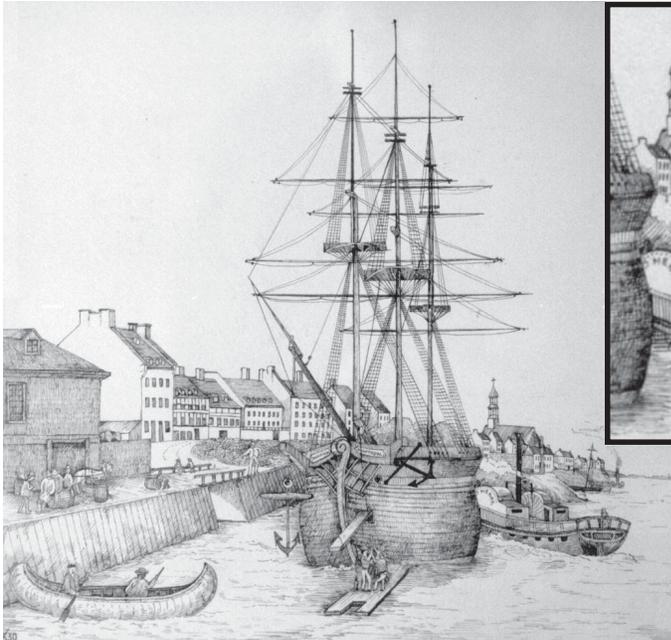
Promettant et s'obligeant les dits parties, de commencer immédiatement à organiser la dite banque afin d'entrer en opération dans le plus court délai possible.

La dite banque sera appelée Henry's Bank et les billets qu'elle sortira seront signés par deux des associés, c'est à dire qu'ils seront tirés par l'un et acceptés par l'autre.

Attendu que les dits comparants entendent

¶

commencer



Gravure représentant le bateau à vapeur de Edme Henry. *View of the Harbour*, lithographie Bourne, 1830. Collection Caron, Bélanger, Ernst and Young.

Le notaire Edme Henry³² se livre d'abord au développement foncier et à maintes affaires commerciales avant de fonder à Laprairie, en 1837, la *Henry's Bank* qui posséda une succursale à Montréal. Ce projet d'envergure tourna toutefois au désastre pour le notaire Henry ; l'été de la même année, le directeur général déguerpit avec la caisse évaluée à près de 130 000\$, l'obligeant à déclarer faillite au cours de la même année. Riche propriétaire foncier, il parvint à s'acquitter de ses dettes bien que les archives ne nous renseignent pas sur la valeur précise de sa fortune. Nul doute qu'il sut profiter de cette dynamique économique caractérisant le premier quart du XIX^e siècle, pour augmenter substantiellement ses revenus et représenter ce que l'on pourrait appeler l'archétype du notaire-homme d'affaires. Il était également propriétaire d'un bateau à vapeur connu sous le nom de *Edme Henry*.

Papier-monnaie de la *Henry's Bank* portant la signature de Edme Henry notaire. Musée du Château Ramezay.





Louis-Auguste Dupuis
(1884-1967).
Archives nationales du Québec à
Montréal, fonds Chambre des
notaires du Québec (P183/48).

Nous sommes loin ici de l'image traditionnelle du notaire dont l'activité essentielle consiste à rédiger des contrats de mariage ou des testaments. Du XVII^e au XX^e siècle, le notariat canadien se modifiera profondément. À l'aube de la formation des premières chambres des notaires en 1847, il donne déjà l'image d'un corps professionnel de plus en plus homogène, impliqué dans la vie économique et étonnamment ouvert aux idées nouvelles inspirées de la Révolution française.



Eugène Poirier (1891-1960).
Collection privée.

Au XX^e siècle, les notaires apporteront une contribution majeure au développement des coopératives d'épargne et de crédit notamment celle des Caisses populaires Desjardins. De l'analyse des occupations professionnelles des officiers des premiers conseils d'administration des caisses populaires entre 1900 et 1920, ressort l'importance numérique du groupe des notaires qui vient en tête, après les curés, dans la mise sur pied du projet d'Alphonse Desjardins³³. Les notaires seront très souvent les promoteurs ou les fondateurs, les gérants et les conseillers juridiques des Caisses et seront toujours considérés comme des alliés importants.

Le notaire Dupuis³⁴ fut secrétaire et gérant de la Caisse populaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1913 à 1925. Il fut également président de la Chambre des notaires du Québec de 1942 à 1945.



Adélarde L'Heureux (1894-1974).
Collection privée.

Le notaire Poirier³⁵ fut le premier président de la Caisse populaire Sainte-Cécile fondée en 1918 dans le nord de Montréal. Il deviendra par la suite président de l'Union régionale de Montréal et enfin président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de la province de Québec.

Le notaire L'Heureux³⁶ fut pendant des années le notaire attitré de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette. Il fut également le promoteur d'un projet communautaire d'envergure : la fondation de la Caisse populaire de Loretteville. De 1936 à 1960, la caisse occupa un local attenant à l'étude de Me L'Heureux.

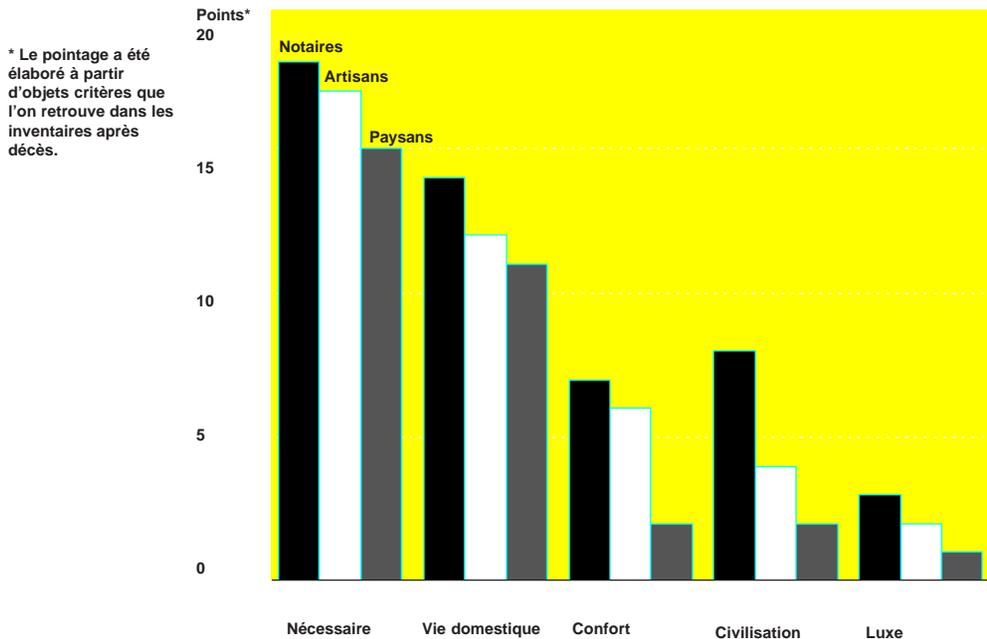
- I I I -

Dans l'intimité du foyer



Tableau de l'indice de niveau de vie de trois groupes socio-professionnels du gouvernement de Montréal au XVIII^e siècle tiré de Michel Guénet, *Étude du niveau de fortune et du niveau de vie des notaires de la région de Montréal de 1700-1800*, travail présenté en 1995 à Thomas Wien, Département d'histoire, Université de Montréal.

Tableau de l'indice du niveau de vie



Cette étude³⁷ basée essentiellement sur les inventaires après décès des notaires décédés entre 1700 et 1800 dans le district de Montréal, révèle que les notaires bénéficiaient, déjà à cette période, d'un niveau de vie bien supérieur aux paysans et aux artisans qui formaient la majorité de la population. La participation au réseau du crédit, grâce à leur clientèle, l'accessibilité à des connaissances et au savoir, leur assurent une position privilégiée dans la société. Ce niveau de vie a, par ailleurs, tendance à s'accroître particulièrement dans le dernier quart du XVIII^e siècle, en raison du dynamisme économique. L'observation du tableau révèle que l'univers domestique des notaires ne se limite pas aux objets de première nécessité et qu'ils ont accès, plus que tout autre groupe, au confort et aux objets superflus. Dès lors, il semble que les notaires n'ont pas les mêmes habitudes de consommation que la majorité de la population ; la catégorie civilisation exprime bien cette réalité puisqu'elle correspond aux acquisitions de livres, d'objets d'art ou de culture plus importantes chez les notaires que chez tout autre groupe.

Le rôle accru des notaires dans la société du Bas-Canada, à compter de la fin du XVIII^e siècle, leur confère une puissance financière qui se traduit par un environnement matériel bien supérieur à celui des citoyens ordinaires³⁸. Au XIX^e siècle, les notaires occupent des immeubles à la mesure de leur prestige. À la campagne, ils vivent généralement, avec leur famille, dans des maisons en pierre à deux étages, avec une grande cour et un grand jardin. Ceux qui gravitent autour des milieux des affaires ont souvent des résidences spacieuses dans les villes de Montréal et de Québec. Mais derrière l'apparente diversité des situations matérielles des notaires, se dégage une constante de la vie privée, imprégnée de raffinement et de culture.

Une approche de la vie intellectuelle des notaires est possible par l'examen des livres et des autres instruments de culture, tels les instruments de musique et les instruments scientifiques. Quels que soient leur valeur, leur nombre, ces objets culturels, dépourvus de toute nécessité matérielle, sont, comme les oeuvres d'art, chargés de signification, parce qu'ils représentent un choix personnel et délibéré. Quelques-uns peuvent provenir d'héritage, mais généralement ils peuvent être considérés comme des témoins incontestables du savoir et de la culture.



Buffet de salle à déjeuner acquis à la fin du XIX^e siècle par Paul-Arthur Séguin notaire de L'Assomption.
Collection France Laferrière-Cordeau.

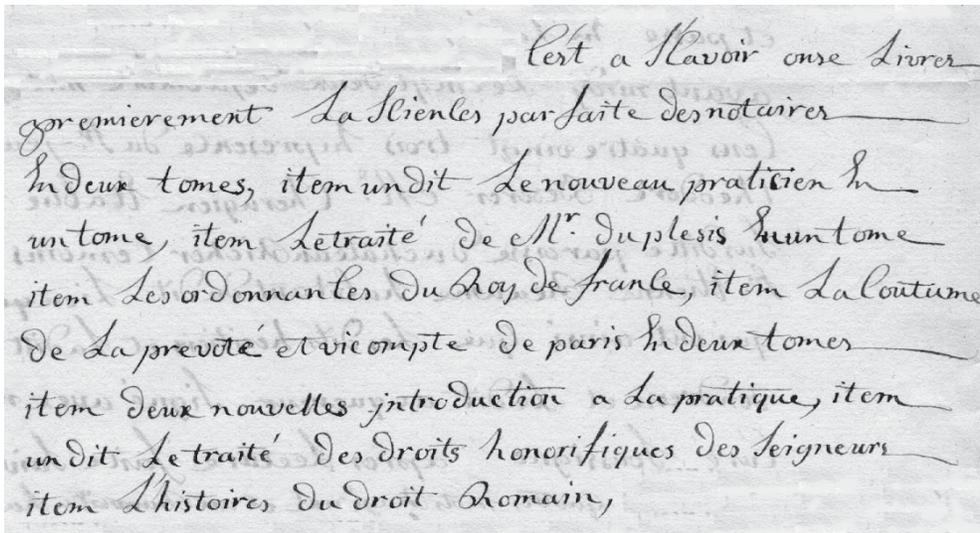


Pupitre de clerc de notaire acquis à la fin du XIX^e siècle par Rodolphe E. Mackay notaire de Verdun.
Collection M^e Julien S. Mackay.

Les bibliothèques

La présence de bibliothèques dans les foyers des notaires est réelle. Les livres sont en grand nombre, ce qui est fort significatif à une époque où l'analphabétisation est le lot de la majorité de la population.

La prise des livres, lors des inventaires après décès, permet d'examiner le contenu de ces

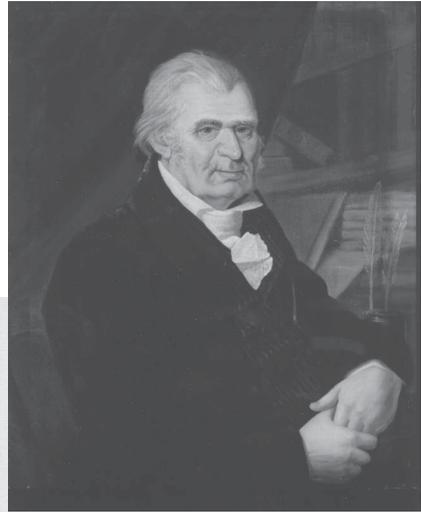


Extrait d'une vente de livres sur le notariat ; par Louise Pépin, veuve de Antoine Crespin, notaire de la paroisse du Château-Richer, à Antoine Crespin, notaire de la paroisse du Château-Richer, son fils.

Archives nationales du Québec à Québec, minute Louis Miray, 26 septembre 1783 (CN-3010200\0015).

bibliothèques et de saisir les préoccupations intellectuelles et les centres d'intérêt des notaires. Avec le développement du commerce du livre, autour des quelques livres de droit que l'on pouvait retrouver dans les intérieurs de notaires au début du XVIII^e siècle, se construisent dans les années qui vont suivre de grandes bibliothèques aux sujets variés.

À son décès, le notaire Papineau³⁹ possède une bibliothèque de plus de 200 volumes. On y retrouve des ouvrages de droit français et anglais et aussi des livres qui sont à la base de ses idées socio-politiques. Par sa culture, Papineau est manifestement un homme du début du XIX^e siècle sensible aux philosophes des Lumières et au libéralisme. Son fils, Louis-Joseph, célèbre patriote, sera aussi un des plus grands bibliophiles du Canada français, toujours à la recherche des éditions rares et anciennes⁴⁰.



Joseph Papineau (1752-1841). Louis Dulongpré, huile sur toile, 1825, Archives nationales du Canada.

Et le vingt-huitième jour du mois de décembre de la même année il a été contenu de procéder au présent inventaire en présence des parties ci-dessus ainsi qu'il ensuit

Les livres

Dans une caisse n^o 7 —

Sydera theoric en quatre volumes cinq chelins —	5.. "
Dictionnaire de Mathématique en quatre volumes, un en voyage de cook avec l'Atlas en six volumes, le tout six chelins.	2.. 6
Troisième voyage de cook en huit volumes, huit chelins.	6.. "
Vie de Descartes un volume tout sans.	8.. "
Histoire véritable des temps fabuleux en trois volumes trois chelins.	1.. 3
Dictionnaire de l'Asie cinq volumes, cinq volumes chelins	3.. "
Histoire Philosophique de Baynal six volumes, et Atlas six chelins le tout.	5.. "
Révélation Mathématique en quatre volumes quatre chelins.	10.. "
Grammaire de Suet d'auze sans.	4.. "
Pharmacopée générale deux volumes, généralement sans.	" 6
Dictionnaire de la conservation de l'homme deux volumes généralement sans.	1.. 8

Extrait de l'inventaire après décès de Joseph Papineau. Archives nationales du Québec à Montréal, minute André-Benjamin Papineau, 27 décembre 1841 (CN-6010310/7749).

Notons d'abord tout au long du XIX^e siècle, l'importance du rayon juridique qui comprend de nombreux outils de travail, traités de droit, dictionnaires de jurisprudence, etc.⁴¹. La place des livres de piété est elle aussi fondamentale et exprime bien le contexte religieux de l'époque. Les Belles-Lettres sont également représentées dans ces bibliothèques; quelques auteurs anciens et surtout les écrivains classiques des XVI^e et XVII^e siècles : La Fontaine, Molière, Racine, Boileau, etc. Sensibles également aux idées dominantes de l'époque, on retrouve par exemple dans leurs rayonnages, les oeuvres de Voltaire et de Rousseau, preuve que les notaires ont été touchés par les idées révolutionnaires des philosophes du siècle des Lumières⁴². Certains sont aussi collectionneurs; la bibliothèque du notaire Pierre-Louis Deschenaux est d'une telle ampleur, près de 1500 volumes, qu'elle est sûrement l'une des plus imposantes de la ville de Québec au début du XIX^e siècle⁴³. Celle de Jean-Charles Létourneau⁴⁴ de Montmagny est remarquable. Elle contient une section de livres rares, tout comme celle de Jean-Joseph Girouard⁴⁵ de Saint-Benoît, malheureusement incendiée lors des troubles de 1837-1838. Notons aussi au XX^e siècle, celle de Victor Morin⁴⁶, sans doute la plus importante bibliothèque privée au Canada, acquise de la succession de Trefflé Berthiaume, premier directeur du journal *La Presse*.



Mappemonde.
Globe ancien tiré de *Trésors des Archives nationales du Canada*, Les éditions du Septentrion, Québec 1992, p. 69.

Parmi les autres intérêts intellectuels, il faut mentionner l'histoire et les sciences. Très peu répandus dans l'ensemble, les ouvrages scientifiques ne sont pas pour autant absents des bibliothèques des notaires. Ils sont toutefois l'expression d'intérêts culturels très personnels et témoignent d'une très large curiosité d'esprit.

Dans un monde où l'imprimé n'est pas encore très répandu, la prééminence du livre comme outil de connaissance est le symbole d'un milieu érudit et privilégié de la société. Il en paraît d'autant plus grand que les autres instruments de culture sont rares dans les intérieurs canadiens.

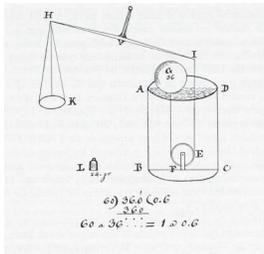
Les instruments scientifiques

Bien avant l'organisation de l'enseignement des sciences au Canada français, des notaires, sensibles au progrès et à l'élargissement des connaissances que connaît l'Europe à la fin du XVIII^e siècle, possèdent des instruments scientifiques pour mener leurs propres recherches personnelles. C'est sans doute pour répondre aux besoins et à l'intérêt manifestés par cette élite, majoritairement composée de professions libérales, que le Séminaire de Québec met sur pied, dès 1770, un véritable laboratoire de physique équivalant aux cabinets européens⁴⁷. Cet élargissement de l'enseignement dispensé par les collèges ne fera que contribuer à la curiosité des notaires pour tout ce qui a trait aux sciences naturelles et appliquées.

En 1814, on remarque chez le notaire Jean Delisle (1724-1814), la présence d'un véritable labo-



Microscope optique à simple oculaire utilisé pour l'enseignement des sciences au Séminaire de Québec. Musée de l'Amérique française, dépôt du Séminaire de Québec, photographie de Kedl (1993.12914.1-7).



Dessin tiré de l'oeuvre de Jean Delisle intitulée *Hydrostatique* 1798.

Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.

ratoire de physique⁴⁸. Le notaire Joseph Papineau (1752-1841), quant à lui, n'est pas seulement captivé par les mathématiques, mais consacre ses loisirs à l'observation des astres au moyen d'une lunette d'approche⁴⁹. Chez le notaire Pierre-Louis Deschenaux (1759-1802), certains objets attirent notre attention : deux mappemondes, un microscope, une boussole, un étui de mathématiques, une longue vue de poche⁵⁰. L'étude du notaire Auguste Rocher renferme un cylindre d'électricité et ses agrès, une boussole, un lot de cartes géographiques, des gazettes, etc⁵¹.

Extrait de l'inventaire des biens de feu Jean Delisle.

Archives nationales du Québec à Montréal, minute Louis Guy, 19 mars 1814 (CN-60101945560).

Les connaissances en mathématiques et en physique de ce notaire auraient émerveillé ses contemporains. Son manuscrit *Hydrostatique*⁵² renferme des calculs, des problèmes avec leurs solutions, notamment une méthode illustrée d'un dessin pour déterminer la densité des corps plus légers que l'eau, des tables de poids spécifiques de divers métaux etc. Telle qu'elle est présentée, aux dires des experts, cette méthode témoigne d'un esprit inventif et ouvert aux progrès de la science qui touchent l'Europe et qui caractérisent les XVIII^e et XIX^e siècles.

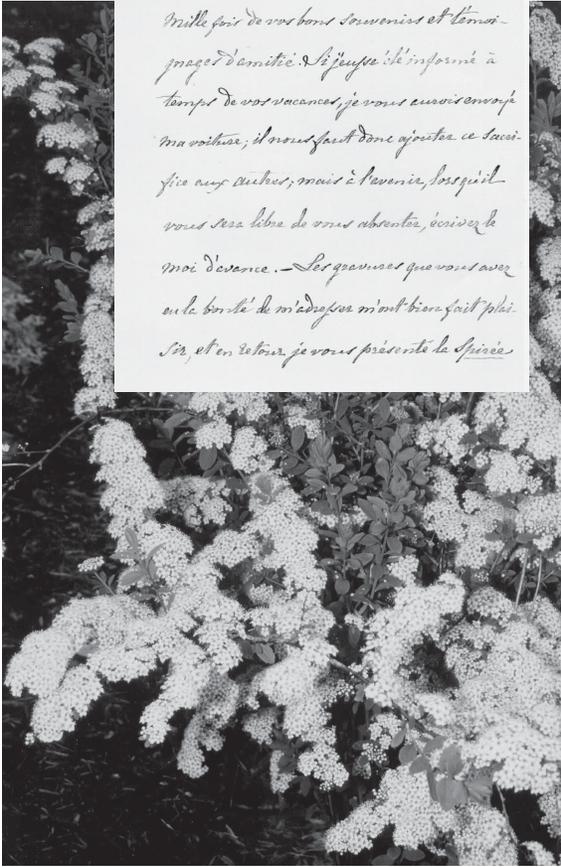
Instruments de Mathématiques
Plusieurs Joints qui étoient à l'usage
de feu Mr Delisle
 Un cylindre d'électricité monté de
 des huit pouces de longueur & l'appareil N^o 1
 Un conducteur de cuivre de trente pouces
 de long avec son pied isolé pour le grand
 appareil —
 Un Conducteur Sphérique avec son
 support on vase pour le petit appareil —
 son Electromètre appartenant au
 grand appareil — N^o 4 —
 Un Electromètre du petit appareil N^o 3
 avec conducteur Sphérique —
 Un Electromètre du petit appareil à
 attraction pour le grand appareil, N^o 2
 Un Thermomètre électrique avec son étui

St-Henri de Mascouche, 18 janv. 1858.

Mon cher Monsieur,

Je vous remercie.

Mille fois de vos bons souvenirs et l'empres-
sage d'amitié. Le jour où je m'informe à
temps de vos vacances, je vous envoie par
ma voiture, il m'en faut donc ajouter ce que
j'ai aux autres; mais à l'événement, lorsque
vous sera libre de vous absenter, écrivez-le
moi d'urgence. — Les gravures que vous avez
eu la bonté de m'adresser m'ont bien fait plai-
sir, et en retour je vous présente la Spirée



Spiraea japonica (bumalda)
spirée, Jardin botanique de
Montréal, (0400-SPI-0094).

du Japon, que vous n'aviez pas encore vue
en fleur. Je regrette beaucoup que vous ne
soyez pas venu jurer quelque temps de vos
plantations et semences.

Les personnes de ma maison vous remer-
cient de toutes vos attentions, et vous
présentent leurs compléments.

Adieu, cher Monsieur, j'espère
revoir.

Votre affectionné serviteur &
bon ami,
L. Gagné, pfr

M. Aug. Delisle, N. P.
Montréal.

Le notaire Delisle fils⁵³ tenait de son père l'intérêt pour les sciences et consacra plusieurs années de sa vie à la botanique. Ses manuscrits sont demeurés longtemps inédits et ont apporté une aide précieuse, quelques années plus tard, à l'abbé Léon Provencher, dans la rédaction de sa **Flore canadienne**. Il correspondra avec plusieurs autres amateurs de botanique de l'époque dont l'abbé Louis Gagné de Saint-Henri-de-Mascouche.

Lettre de Louis Gagné prêtre,
adressée à Augustin-Stanislas
Delisle (1802-1865), le 18 janvier
1858.

Université de Montréal, division
des archives, fonds Jules-Brunel
(P149/E1,5).

Parallèlement à l'exercice du notariat et à sa vie publique, le notaire Saint-Cyr⁵⁴ acquit tout au long de sa vie des connaissances sérieuses en botanique et en sciences naturelles. Il est un bel exemple de la passion du savoir qui caractérise les notaires de cette époque et on voit, par ses publications, sa préoccupation de mettre la science à la portée du grand public. Appelé en politique, il dirigea la destinée du musée de l'Instruction publique et en devint le conservateur de 1886 à 1898 ; à ce titre, il publia dans les *Documents de la Session* divers catalogues de plantes et d'insectes de la province de Québec, qui témoignent d'une érudition remarquable pour l'époque⁵⁵. Les journaux racontent qu'il investissait le revenu qu'il tirait de ventes d'insectes et de plantes aux sociétés américaines dans le développement de ce musée⁵⁶.

ORDRE DES COLEOPTERES (Coleoptera)

CICINDELIDAE.

- Cicindela**, Linné.
 longilabris, Say.
 sexguttata, Fabricius.
 purpurea, Olivier.
 duodecimguttata, de Jean.
 repanda, de Jean.
 hirticollis, Say.
 limbalis, Klug.
 generosa, de Jean.
 vulgaris, Say.
 punctulata, Fabricius.



Cicindèle à six points, famille Carabidae, genre Cicindela, espèce Sexguttata. Insectarium de Montréal (1731).

CARABIDAE

- Omopron**, Latreille.
 americanus, de Jean.
Elaphrus, Fabricius.
 ruscarius, Say.
 politus, Leconte.
 cicatricosus, Leconte.
Loricera, Latreille.
 neoscotica, Leconte.
Nebria, Latreille.
 pallipes, Say.
 castanipes, Kirby.
Notiophilus, Duméril.
 confusus, Leconte.
Calosoma, Weber.
 calidum, Fabricius.
 frigidum, Kirby.
 scrutator, Fabricius.
Carabus, Linné.
 serratus, Say.
 lapilayi, Laporte.

Extrait du «Catalogue d'insectes, de mollusques, de crustacés et de fossiles de la collection de l'Instruction publique», réalisé par Napoléon Saint-Cyr (1827-1899), *Documents de la Session* 1888 .

No 66.

REPONSE

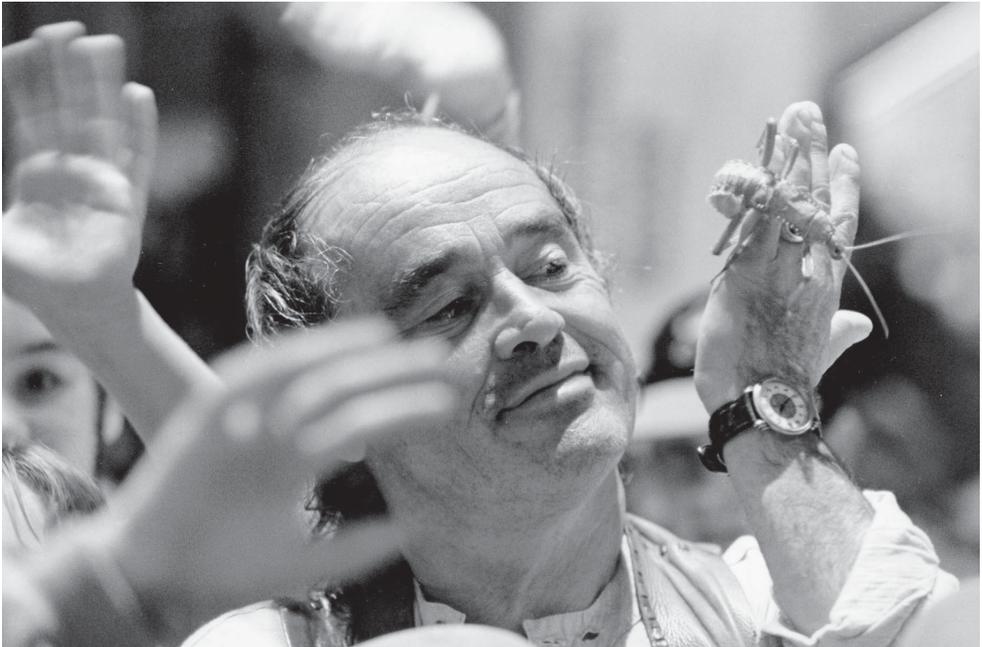
À une adresse de l'Assemblée Législative, en date du 11 juin 1888, priant Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de bien vouloir faire mettre devant cette chambre :

Une copie du rapport du Conservateur du Muséum de l'Instruction Publique pour l'année expirée le 31 décembre 1887 et aussi copie de ses catalogues d'insectes, de mollusques, de crustacés et de fossiles de la Province de Québec, le tout faisant partie du dit muséum :

(Signé) CHS A. ERN. GAGNON,
 Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
 Québec, 18 juin 1888.

Qu'ils se rapportent aux mathématiques, à la botanique, à la météorologie ou à la géographie, ces différents objets scientifiques se trouvent souvent dans les intérieurs des notaires. S'ils ont parfois un rôle ornemental dans l'étude, ils révèlent avant tout la curiosité d'une élite éclairée par les progrès des sciences et des technologies et leur soif de nouvelles connaissances. Cet intérêt perdure jusqu'à aujourd'hui si l'on songe à l'insectarium, né en 1990 de l'oeuvre du notaire Georges Brossard.



Georges Brossard.
Jacques Nadeau, photographe.

Le notaire Brossard⁵⁷ fonde en 1990, l'insectarium de Montréal en présentant sa propre collection de plus de 200 000 spécimens d'insectes. Il est le fils de Georges-Henri Brossard, fondateur et maire de la ville de Brossard.

Les instruments de musique

L'évolution de la musique au Canada n'a pas suivi une trajectoire régulière. La conquête britannique a entravé son essor en suscitant le départ vers la mère-patrie de l'élite culturelle de la Nouvelle-France emportant généralement avec elle tous ses biens notamment les instruments de musique⁵⁸. Demeurant toutefois dans la colonie, les communautés religieuses, qui possédaient une certaine éducation musicale, contribueront à son essor, en dépit du changement de régime.

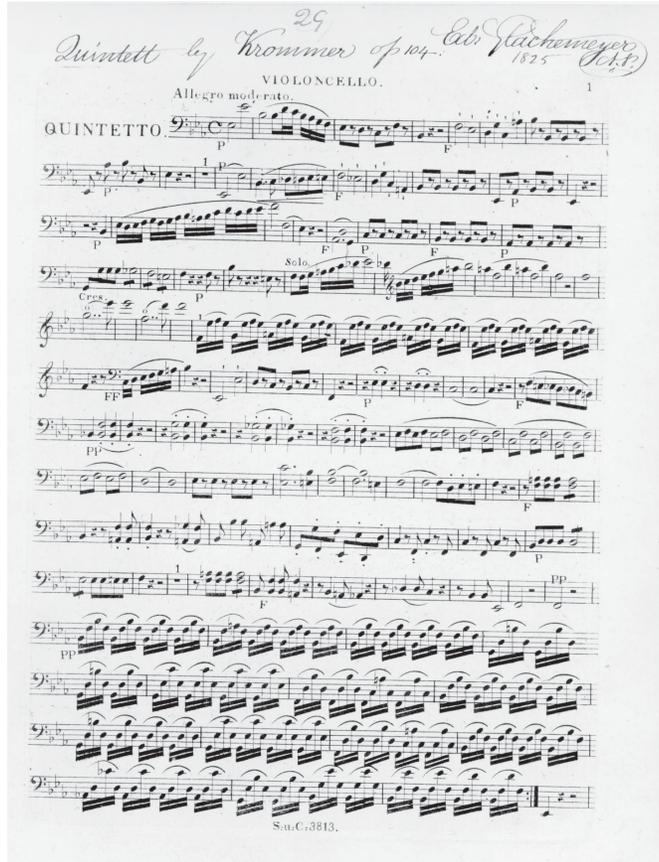
Louis-Édouard Glackemeyer
(1793-1881).
Archives nationales du Québec à
Québec, fonds Famille Livernois,
photographie Livernois
(P560,S2,P300370-432).



En ces temps difficiles, la culture musicale provient avant tout du milieu familial. C'est de son père musicien, Friedrich Heinrich Glackemeyer, que le notaire Louis-Édouard Glackemeyer apprit à jouer de plusieurs instruments et développa un intérêt marqué pour la diffusion de cet art au Canada⁵⁹.

Glackemeyer père⁶⁰ fait partie des quelques musiciens venus d'Europe pour s'établir au pays à la fin du XVIII^e siècle. Musicien professionnel de grand talent, il influencera toute la vie musicale du pays et fondera la première société harmonique dans la ville de Québec. De 1784 à 1825, il tient, dans les murs de sa résidence, un commerce d'instruments de musique importés d'Angleterre.

Le notaire Glackemeyer⁶¹ a le mérite d'avoir participé, comme flûtiste, au premier quatuor instrumental au pays dirigé par le juge Jonathan Sewell. Il fit partie également de la Société Harmonique de Québec fondée par son père en 1819 et en occupa la vice-présidence pendant de nombreuses années. À la disparition de cette société, il forma, en 1857, le Septette Club formé avec, entre autres, les notaires Archibald Campbell et Joseph-Octave-Marc Chavigny de Lachevrotière. Grâce à ces nouveaux ensembles musicaux qui offrent des concerts publics, la musique classique cesse d'être un privilège d'élite pour rejoindre peu à peu toutes les couches de la société.



Partition de Franz Krommer (1759-1831), Quintette, opus 104, arrangement d'Édouard Glackemeyer. Musée de l'Amérique française, dépôt du Séminaire de Québec, photographie de Pierre Soulard (665.3).

C'est dans cette atmosphère que vécut le notaire Louis-Édouard Glackemeyer⁶² qui devint inévitablement un passionné de musique. Malgré une carrière professionnelle très active, il consacra beaucoup d'énergie à la musique. Particulièrement doué pour la flûte, il l'utilisa pendant plus de quarante ans, tant dans le décor de sa vie privée qu'en concert donné dans la ville de Québec.

Les instruments de musique ne se retrouvent bien sûr en abondance que dans ces quelques foyers de musiciens. L'essor des collèges classiques et des maisons d'enseignement, à compter du milieu du XIX^e siècle, contribuera cependant à l'organisation de l'enseignement de la musique et à la prolifération des instruments au pays. Les communautés religieuses font venir des instruments importés d'Angleterre et en font bénéficier leurs élèves majoritairement issus des familles de professions libérales. Les Ursulines à Québec offrent, dès 1847, de l'enseignement instrumental tels des cours d'orgue, de harpe, de piano, de guitare, etc.⁶³. Les autres maisons d'enseignement suivront et auront peu à peu leur propre corps de musique⁶⁴.

13^e Février 1856.
Acte
Société des
Musiciens,
du village
d'Industrie.

Extrait de la Société des musiciens du village d'Industrie. Archives nationales du Québec à Montréal, minute Jean-Olivier Leblanc, 13 février 1856 (CN-6050025/234).

Et à ce faire étoit présent Gaspard Beauvoisin
Clerc, Notaire, de la paroisse de St Charles Borromée
Lequel s'est engagé & s'est obligé & s'obligue la
communauté de chacun des dits associés sur les instruments
lui appartenant & faisant partie de l'attitude Société
Philharmonique, à raison de deux cent cinquante
deux cent cinquante francs que chaque associé s'oblige de
payer par chaque mois & à la fin de chacun des dits
mois, mais bien entendu que ledit d'ieur Beauvoisin
ne sera tenu de donner les leçons de musique
aux dits associés qu'à cinq heures ordinaires,
tel qu'il l'a fait par le présent

Aux efforts déployés par les communautés religieuses, s'ajoute le foisonnement des activités organisées par les ensembles musicaux d'amateurs et de professionnels nés au pays. Parallèlement aux concerts donnés par les musiciens étrangers, des sociétés composées de professionnels et d'amateurs sont créées et s'occupent activement de musique symphonique, d'opéras et de chorales.



Michel Dionne.
Collection privée.

M^e Dionne fut administrateur-fondateur du Festival international de Lanaudière de 1979 à 1982. Toujours actif dans la vie culturelle de sa région, il siège depuis 1986 au Conseil d'administration du Musée d'art de Joliette.

La ville de Joliette a un passé important sur le plan de la musique. Ainsi, bien avant le Festival de Lanaudière, est fondée à Joliette, au milieu du XIX^e siècle, une société philharmonique dont l'un des principaux promoteurs est le notaire Gaspard Beaudoin qui s'engage à enseigner la musique à tous les associés de cette Société. C'est toutefois à la fin du XIX^e siècle que la ville de Joliette connaîtra son véritable essor au plan musical grâce à de véritables chefs de file dont des notaires qui ont favorisé la multiplication des organismes musicaux dans cette région. Le notaire Simon-Alfred Lavallée, sera, en 1895, le premier président de l'Harmonie de Joliette et l'un des fondateurs de l'Union Musicale de Joliette en 1902.⁶⁵ Dans les années qui vont suivre, l'Union musicale aura comme directeur musical, le docteur Paul Dionne, père de Michel Dionne, actuellement notaire dans cette ville et l'un des pionniers du Festival international de Lanaudière. Près de 150 ans après la naissance de la société philharmonique du notaire Gaspard-Charles Beaudoin, des notaires originaires de la même région manifestent toujours autant de hardiesse et d'intérêt pour l'expression musicale.

Il reste que, tout au long du XIX^e siècle, la pratique d'un instrument de musique suppose non seulement des loisirs mais un certain niveau d'instruction pour être en mesure de déchiffrer une partition. Si cette pratique s'élargit au fil des décennies, la culture musicale est l'apanage d'une élite dont font partie les notaires. Posséder des instruments de musique répond souvent à une volonté ostentatoire bien caractéristique d'un groupe social, tel celui des notaires soucieux d'être au premier plan dans tous les secteurs de l'activité humaine. Parmi cette élite, se trouvent aussi plusieurs mélomanes qui en favoriseront l'essor encore au XX^e siècle.

Au centre de la fosse de l'orchestre Léonidas Bachand (1915-1975).
Collection Société d'histoire de Sherbrooke (IP22PN2.3f/4).



M^e Bachand⁶⁶ s'est livré dans la région de Sherbrooke à de nombreuses activités dans des domaines éloignés du droit, précisément en théâtre et en musique. Il participa, dans sa région, à l'organisation de nombreuses opérettes dans lesquelles il était lui-même tantôt interprète tantôt chef d'orchestre. Il fut également directeur et soliste de la Chorale de la paroisse Sainte-Thérèse de Sherbrooke et membre de la Chorale de la cathédrale de Sherbrooke.



Issu d'une famille de musiciens, le notaire Lavigne⁶⁷ dirigea l'Harmonie de La Sarre (fanfare fondée en 1923) et son cabinet pendant plus de cinquante ans à compter de 1918. Il était le fils de Arthur Lavigne, musicien réputé et fondateur du Septuor Haydn de Québec et de La Symphonie de Québec, ensembles musicaux nés à la fin du XIX^e siècle.

Au centre Jules Lavigne
(1917-1970).
Collection André Lavigne.



Instrumentiste, le notaire Sylvestre⁶⁸ fut membre, comme flûtiste, de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke. Il fut également président de la Chambre des notaires du Québec de 1951 à 1954.

À l'extrême gauche Georges
Sylvestre (1923-1976).
Collection Société d'histoire de
Sherbrooke (IP246PN2.3A/2).



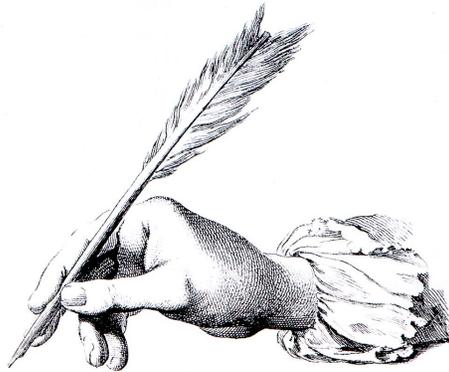
Charles-A. Roberge.
Collection privée.

M^e Roberge, notaire à Trois-Rivières s'intéresse à la musique depuis sa tendre jeunesse ; plus exactement depuis sa première soirée à l'opéra en 1956. Les Festivals de Montréal présentaient alors *Le Nozze de Figaro*. Il voue, depuis ce moment, une admiration infinie à Mozart. Il collectionne les disques et les livres sur l'opéra. À la radio ou à la télévision, M^e Roberge a toujours été fier de commenter les opéras à l'affiche. À l'émission de Radio-Canada FM, *L'opéra du Met*, il a déjà parlé du rôle des notaires à l'opéra. Il rédige régulièrement des chroniques d'opéra dans le journal *Le Nouvelliste*. M^e Roberge est notaire et conseiller juridique à la Fédération des caisses populaires Desjardins du centre du Québec à Trois-Rivières. Il a été le promoteur de l'exposition d'archives notariales *Le notaire et la vie quotidienne* tenue à Montréal et à Québec en 1986.

La vie publique des notaires

- I V -

La vie de société





Joseph Légaré, *Le Désespoir d'une Indienne*, huile sur toile, 1848, photographie de Patrick Altman, Musée du Québec (65.90).

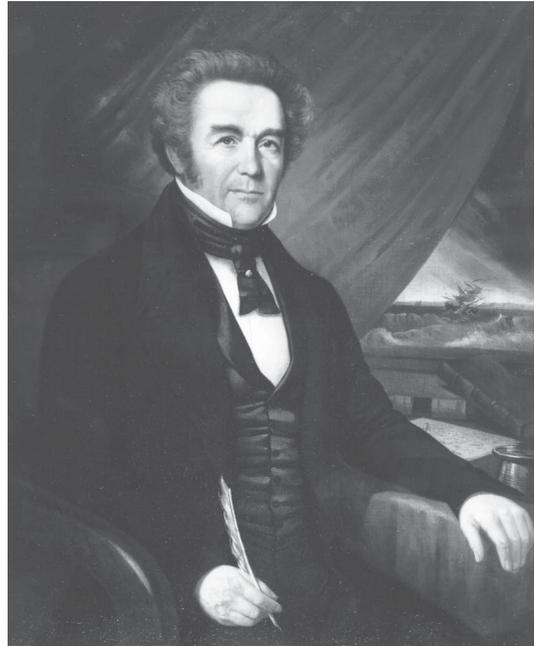
Le notaire Campbell⁶⁹ fut le mécène de plusieurs écrivains et artistes de la ville de Québec dont le peintre Antoine-Sébastien Falardeau et l'historien François-Xavier Garneau. Il figure aussi parmi les quelques amateurs éclairés du Bas-Canada de cette époque et a fait l'acquisition des premières toiles de Joseph Légaré, premier artiste paysagiste canadien-français. Le notaire Campbell était enfin dans toutes les associations culturelles de son époque ; il participa notamment à la fondation de la Société littéraire et historique de Québec en 1831.

Extrait du *Courrier du Canada*, le 18 juillet 1862, «monsieur Campbell avait du goût pour les beaux-arts et savait les protéger dans les autres. Plus d'un de nos jeunes compatriotes lui doivent leur avenir, et nulle nécessité ne s'est jamais fait connaître à lui sans en recevoir un soulagement. Il devinait pour ainsi dire les talents prédestinés, se tenait comme à l'affût des occasions de leur être utile ou de les lancer dans la carrière ; et nous pourrions citer, à ce sujet, plusieurs traits qui font le plus grand honneur à sa mémoire. Nous en avons recueilli de la bouche même d'étrangers à notre pays qui publiaient hautement ses nobles qualités»⁷⁰.

La prisée des livres, des instruments de musique et des objets scientifiques nous a dévoilé les goûts culturels et les centres d'intérêts des notaires à travers les décennies. Passionnés par la vie de l'esprit, ils rechercheront la compagnie des gens de lettres et des artistes dont ils favoriseront souvent la renommée.

Au milieu du XIX^e siècle, le salon du notaire Archibald Campbell est le rendez-vous de l'élite d'hommes de lettres, et surtout d'artistes, de la ville de Québec. Ce notaire abrita, notamment à son étude, notre premier historien national, François-Xavier Garneau, dont il devint l'ami et le protecteur⁷¹.

À une époque où la production locale est mince, l'émancipation d'une culture typiquement canadienne dépend d'initiatives privées et de l'appui d'un petit noyau d'amateurs, constitué par une élite soucieuse du développement des arts et d'une vie intellectuelle au pays.



Archibald Campbell (1790-1862).
Théophile Hamel, huile sur toile,
1847, photographie de Patrick
Altman, Musée du Québec
(69.358).

Aussi, quand le notaire Archibald Campbell fait l'acquisition, avant même leur achèvement, des tableaux *Les fiançailles* et le *Désespoir d'une Indienne* de l'artiste local Joseph Légaré, il voit surtout dans ses acquisitions un monument futur des premiers efforts de l'école canadienne⁷². Campbell encouragea plus d'un jeune artiste, et finança le séjour du peintre Antoine-Sébastien Falardeau en Italie pour y poursuivre des études artistiques⁷³.



Ludmilla Chiriaeff (1924-1996).
Fondatrice et directrice artistique
des Grands Ballets Canadiens.



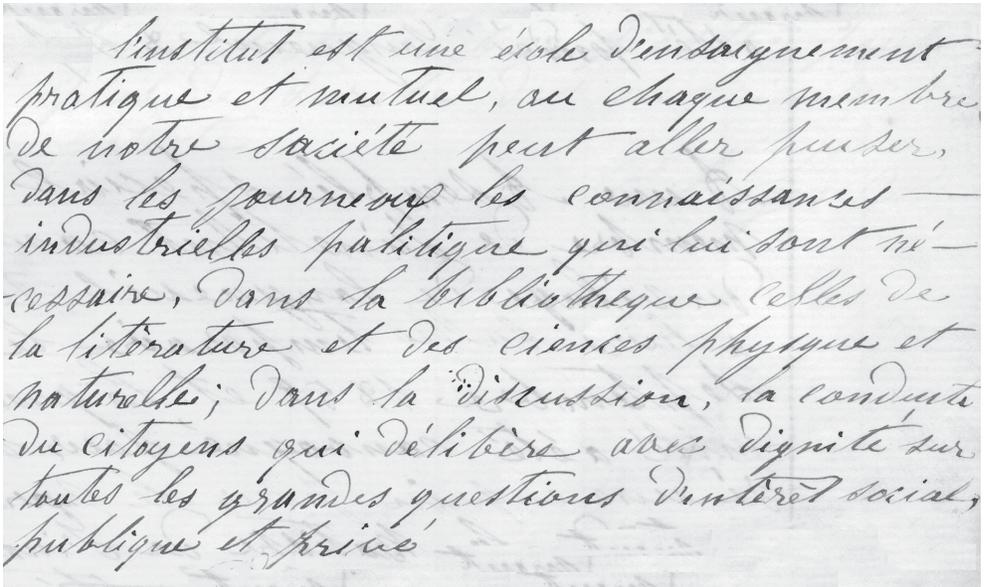
Guy Blanchard (1924-1967).
Collection Danielle Blanchard.

Dans un autre domaine, le notaire Blanchard⁷⁶ participa activement à la fondation des Grands Ballets Canadiens fondés en 1957 par la danseuse Ludmilla Chiriaeff. Il fut le premier vice-président et membre de son Conseil d'administration jusqu'à 1967.

Le notariat étant dans son ensemble un milieu cultivé, il n'est pas étonnant qu'il ait entretenu des relations étroites et même parfois de parenté avec quelques-uns des plus grands peintres de l'époque. C'est chez son grand-père, Jean Baillargé, que le célèbre patriote, Jean-Joseph Girouard⁷⁴, apprit les rudiments de la peinture. Il nous a laissé entre autre, une oeuvre qui constitue un témoignage inestimable sur les principaux acteurs des insurrections de 1837-1838. La famille des notaires Faribault est aussi apparentée avec Théophile Hamel, peintre officiel du gouvernement au milieu du XIX^e siècle ; il avait épousé Mathilde Faribault, fille de Georges-Barthélemi Faribault, avocat et bibliographe, et petite-fille de Barthélemi Faribault, notaire de Berthier⁷⁵.

On peut également entrevoir ce que fut la vie de société des notaires, en étudiant leur engagement au niveau des diverses associations culturelles qui prolifèrent surtout à compter du XIX^e siècle. La création des sociétés culturelles va constituer un des faits marquants de la vie intellectuelle de cette époque. Ces associations vont créer les premières bibliothèques et les premiers cabinets de lecture du Bas-Canada, encourager les lettres et les initiatives des artistes locaux.

De loin les plus importants, les instituts canadiens seront les foyers des idées libérales venues d'Europe au Canada. Après la fondation de celui de Montréal en 1844 et de celui de Québec en 1848, le mouvement prit de l'ampleur et une trentaine de villages suivit les traces de Montréal.⁷⁷ Chacun posséda son institut. Nombreux sont les notaires qui adhéreront à cette première forme d'association culturelle au pays. Le notaire

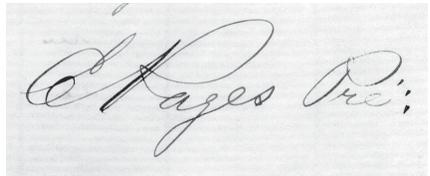


L'institut est une école d'enseignement pratique et mutuel, au chaque membre de notre société peut aller puiser, dans les journaux les connaissances industrielles politiques qui lui sont nécessaires, dans la bibliothèque celles de la littérature et des sciences physiques et naturelles; dans la discussion, la conduite du citoyens qui délibère avec dignité sur toutes les grandes questions d'intérêt social, publique et privé.

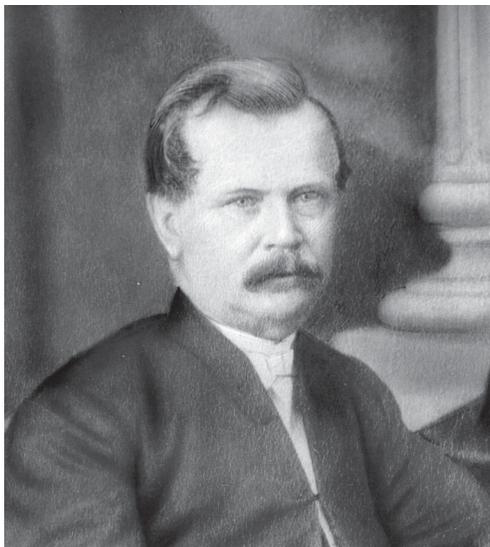
Eustache Pages⁷⁸ à Longueuil en sera l'un des principaux promoteurs, tout comme le notaire Donald George Morison⁷⁹ à Saint-Hyacinthe. Ces premières associations culturelles réunissaient les intellectuels du temps, désireux de discuter librement de mille et un sujets dans tous les domaines, politique, économique, social, philosophique,

Extrait du *Registre des procès-verbaux de l'Institut canadien du Village de Longueuil*, le 24 février 1859.
Collection Yvan Lamonde.

Dans ce rapport, le notaire Eustache Pages résume bien les aspirations intellectuelles des disciples de cette première forme d'association culturelle et éducative née au milieu du XIX^e siècle. L'Institut canadien de Longueuil⁸⁰ était fortement influencé par le libéralisme en vogue à cette époque et regroupait les partisans de cette doctrine communément appelés les Rouges. C'est en 1857 que 29 Longueuillois avaient fondé un institut canadien qui devait fonctionner jusqu'en 1860. Cette association mourra après la condamnation de l'Institut canadien de Montréal par M^{sr} Ignace Bourget en 1858.

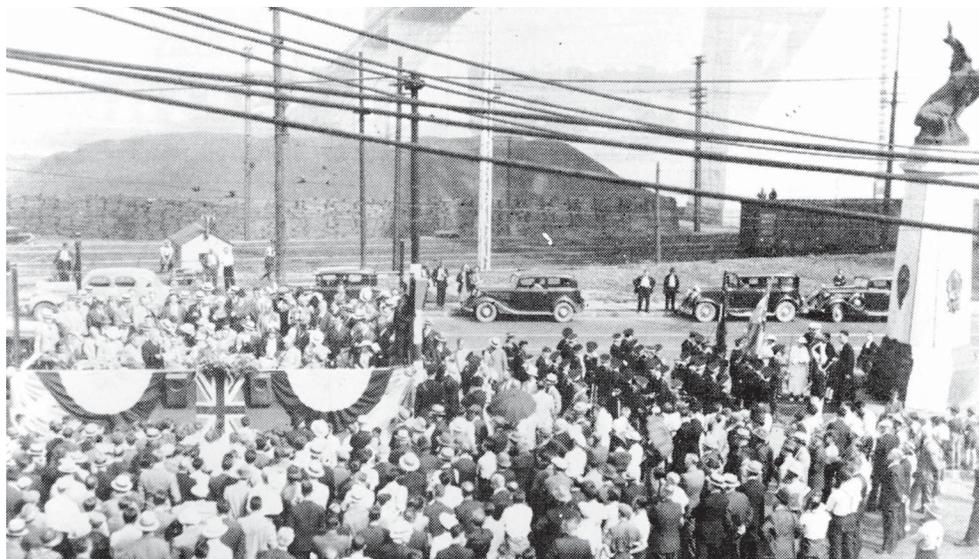


Signature de Eustache Pages extraite du *Registre des procès-verbaux de l'Institut canadien du Village de Longueuil*, le 24 février 1859.
Collection Yvan Lamonde.



Le notaire Archambault⁸¹ sera le premier président de la Chambre unique des notaires créée le 5 octobre 1870 dans les murs de l'Institut canadien de Montréal.

Louis Archambault (1814-1890).
Archives nationales du Québec à
Montréal, fonds Chambre des
notaires du Québec (P183/3).



L'hommage des notaires de
Montréal aux Patriotes de 1837.
Place des Patriotes, au «Pied-du-
Courant» le mardi, 17 août 1937.

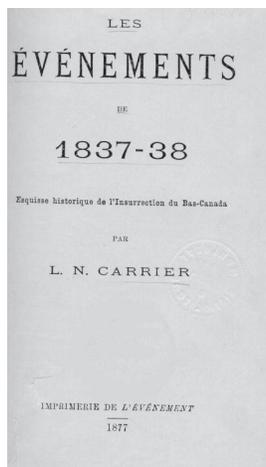
etc.⁸² L'emprise de l'Institut canadien de Montréal, sans doute le plus important, devint considérable sur tous les plans de la vie canadienne-française: politique, sociale et religieuse. Il prônera, entre autres, la séparation de l'Église et de l'État, l'annexion aux États-Unis, l'instruction obligatoire, etc. Il sera finalement condamné par l'Église en 1858 et ses membres seront menacés d'excommunication par M^{gr} Ignace Bourget. Les instituts canadiens nés aux quatre coins du pays deviendront par la suite de simples lieux de rassemblement et de communication pour toutes les couches de la population.

Au cours des mêmes années trois autres associations, aux buts à peu près similaires, verront le jour ; la Société Saint-Jean-Baptiste, la Société Aide toi, le ciel t'aidera et les Fils de la liberté. Toutes trois étaient libérales et avaient à coeur notre destinée nationale. Une fois encore des notaires guideront leur évolution. Mais seule la Société Saint-Jean-Baptiste traversera sans encombre la tourmente révolutionnaire.⁸⁴ Les notaires feront aussi partie en grand nombre, à l'instar des autres professions libérales, de clubs ou associations volontaires telle la Société royale et patriotique du Bas-Canada et de diverses sociétés vouées à l'histoire et à la généalogie auxquelles

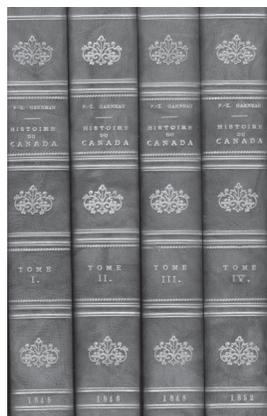


Amateur d'histoire, écrivain, bibliophile, le notaire Morin⁸³ fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de 1916 à 1924. Il est l'initiateur de l'érection du monument à la mémoire des Patriotes exécutés en 1838-1839 au «Pied-du-Courant». Il fut aussi président de la Société historique de Montréal de 1916 à 1928, de la Chambre des notaires du Québec de 1930 à 1933 et de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal de 1927 à 1957.

Victor Morin (1865-1960).
Archives nationales du Québec à
Montréal, fonds Chambre des
notaires du Québec (P183/41).



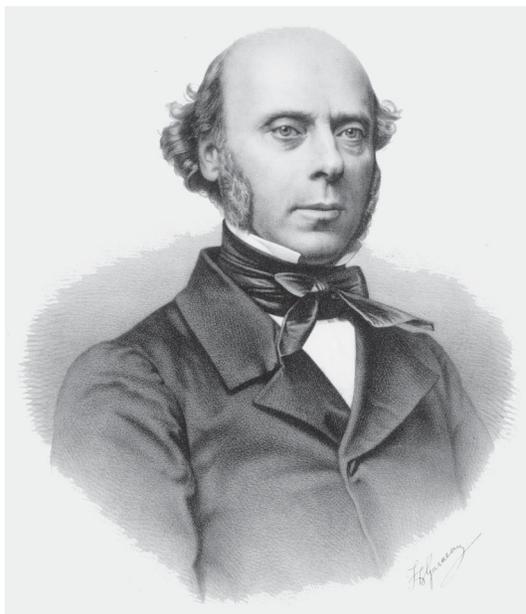
Essai de Louis-Napoléon Carrier⁸⁵ (1837-1912), *Les événements de 1837-1838. Esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada*, Québec, Imprimerie de l'Événement, 1877 ; Beauceville, la Compagnie de publication de l'Éclaireur, 1914. Dans cet ouvrage, le notaire Carrier nous livre une interprétation personnelle de cette période trouble de l'histoire du Québec. Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.



Édition originale de l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau, Imprimerie de N. Aubin, Québec, 1845-1852. Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.

ils apporteront souvent une contribution majeure. Un fait demeure : s'il y a une société historique quelque part, des archives à mettre en valeur, un musée à fonder, il y a toujours un notaire prêt à apporter son concours.

Enfin, les notaires eux-mêmes écrivains ou inspireurs, rassembleurs de noms, de faits, de précisions de toutes sortes, se retrouvent à l'origine d'œuvres de caractère tantôt historique tantôt scientifique, expression d'une véritable culture originale et de leur contribution à la production littéraire de leur temps.



François-Xavier Garneau (1809-1866). Anonyme, lithographie ovale, 1866, Archives nationales du Canada.

Bien que reçu notaire le 23 juin 1830, François-Xavier Garneau⁸⁶ consacra sa vie à cette grande fresque historique qui allait devenir « l'œuvre la plus importante de la production littéraire du XIX^e siècle canadien-français ».

Amis des lettres, ils participent à tous les genres littéraires, d'abord au journalisme qui est la principale forme d'expression au XIX^e siècle. Des notaires fonderont des journaux ou en seront les principaux chroniqueurs. Certains d'entre eux se livreront aussi à des genres littéraires peu exploités encore au XIX^e siècle tels le roman, l'essai et la poésie. D'autres verseront dans l'histoire ou la numismatique. Toutes ces oeuvres de notaires ont leur importance, non seulement au point de vue littéraire, mais aussi parce qu'elles s'avèrent être de précieuses chroniques des événements politiques et sociaux d'une époque.

Attiré par le journalisme comme beaucoup de professionnels de l'époque, le notaire Louis-Michel Darveau⁸⁷ fonde en 1858 *L'Observateur*, journal humoristique qui cesse de paraître en 1860. Il créa par la suite *La Réforme* qui devint la *Tribune* en 1863. Il est l'auteur également d'un recueil intitulé *Nos hommes de lettres* (1873) relatant la biographie de quatorze hommes de lettres, connus au cours de sa carrière journalistique ; il s'agit sans doute du « premier essai d'histoire littéraire du Canada français ».

J.-I. Tarte⁸⁸ figure parmi « les plus grands journalistes du Canada français ». Il fut, pendant plusieurs années, le principal rédacteur du journal *Le Canadien* fondé en 1809 par Pierre Bédard pour combattre l'influence anti canadienne-française du *Québec Mercury*. Il collabora à plusieurs autres journaux de son époque ; mentionnons *Les Laurentides*, *Le Cultivateur* et *La Patrie* dont il sera le propriétaire. Le journalisme le mena finalement à la politique ; il s'occupa notamment, sous le gouvernement Laurier, du portefeuille des travaux publics (1896).

L'Observateur, Québec, 1858-1860,
journal papineauiste
Bibliothèque nationale du
Québec, Aegidius Fauteux.



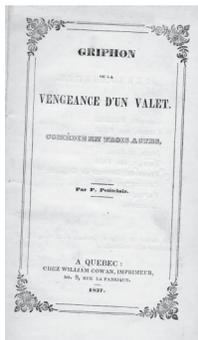
Joseph-Israël Tarte (1848-1907).
La Presse.



Joseph-Patrice Trullier dit Lacombe (1807-1863). Anonyme, fusain, Musée du Château Ramezay.



Page couverture de *La fille du brigand* de Eugène L'Écuyer (1822-1898). Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.



Page couverture de la comédie intitulée *Griphon ou la Vengeance d'un valet*. 1837 de Pierre PetitClair (1813-1860). Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.

Le notaire Lacombe⁸⁹ doit être considéré comme le «premier romancier du terroir» au Québec, genre littéraire qui sera très apprécié par le public dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. *La terre paternelle* parut, en première édition, dans l'Album littéraire et musical de la Revue canadienne (février 1846, pp. 14-25).

Le notaire L'Écuyer⁹⁰ partage sa vie entre la littérature et sa profession, collaborant à une douzaine de journaux et de revues de son temps. *La fille du brigand* est le premier écrit d'importance de ce notaire qui figure parmi les pionniers du roman québécois. Cette oeuvre connut plusieurs éditions, sept entre 1844 et 1914 et fut accueillie favorablement par le public tout au long du XIX^e siècle.

Le notaire Marchand⁹¹ s'intéressa toujours au domaine des lettres, en dépit d'une vie publique très active. Il se livra d'abord au journalisme, puis au théâtre et à la poésie. L'ensemble de son oeuvre a été publié dans les *Mélanges poétiques et littéraires*, Montréal, C.-O. Beauchemin & Fils, 1899.



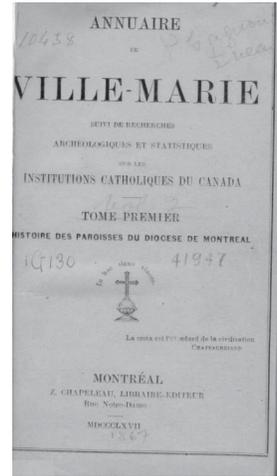
Un bonheur en attire un autre. Gravure publiée dans les *Mélanges poétiques et littéraires*, Beauchemin 1899, p. 1-34, annonçant cette comédie en un acte de Félix-Gabriel Marchand notaire et Premier ministre de la province de Québec à la fin du XIX^e siècle. Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.

Pierre PetitClair⁹² renoncera à la carrière de notaire qui lui était destinée pour se livrer uniquement aux lettres et à une carrière de dramaturge exceptionnelle au XIX^e siècle. *Griphon...* est la première oeuvre dramatique de PetitClair. Il produira aussi plusieurs poèmes et une comédie intitulée *La donation*.

Personnage très en vue de Montréal au milieu du XIX^e siècle, le notaire Stanley Bagg⁹³ pratiqua le notariat quatorze ans pour se consacrer par la suite à la gestion de ses biens immobiliers qui étaient considérables ; il est en fait, à son époque, le plus grand propriétaire terrien de l'Île de Montréal après les Sulpiciens. Sa plus grande passion est toutefois la numismatique et l'archéologie. Il fonde, en 1862, la Société de numismatique de Montréal qui deviendra, en 1866, la Société de numismatique et d'archéologie de Montréal. Cette association donnera naissance à un musée d'archéologie et de numismatique canadienne dans l'édifice connu sous le nom du Château Ramezay.



Stanley Clark Bagg (1820-1873). Anonyme, huile sur toile, Musée du Château Ramezay.



L'Annuaire de Ville-Marie suivi de recherches archéologiques et statistiques sur les institutions catholiques du Canada - Histoire des paroisses du diocèse de Montréal, Montréal, Librairie-Éditeur Z. Chapeleau, 1867, 3 tomes, de Louis-Adolphe Huguet-Latour (1821-1904). Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.



Joseph-Edmond Roy (1858-1913). Archives nationales du Québec à Montréal, fonds Chambre des notaires du Québec (P183/28).

M^e Roy⁹⁴ fut le premier directeur des manuscrits aux Archives nationales du Canada, fonction qu'il occupa de 1908 à 1913 après avoir exercé le notariat pendant plus de trente ans. Il occupa également la présidence de la Chambre des notaires du Québec de 1909 à 1912.



Histoire du notariat depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, 4 volumes, Lévis, 1899-1902.

Le notaire Roy est l'auteur de cette oeuvre monumentale sur la profession. Il est aussi le fondateur de la *Revue du notariat* dont il fut le directeur de 1898 à 1913. M^e Roger Comtois en assume la direction depuis 1956.

Premier bibliothécaire de la Société historique de Montréal, le notaire Latour⁹⁵ relate l'histoire de toutes les paroisses du district de Montréal. Cette oeuvre colossale constitue encore aujourd'hui un précieux instrument de recherche pour les historiens et généalogistes.



Rodolphe Fournier (1907-1989).
Fédération des sociétés
d'histoire du Québec.

Gérard Morissette en 1960
(1898-1970).
Archives nationales du Québec
à Québec, série Office du film
du Québec, photographie
Neuville Bazin
(E6,S7,P910-60-H).



Julien S. Mackay.
Collection privée.

Le notaire Fournier⁹⁶ fut l'un des principaux artisans de la naissance du premier organisme québécois voué au regroupement des sociétés d'histoire et d'une action concertée, au plan provincial, pour mieux promouvoir les connaissances en histoire. Depuis 1992, le prix Rodolphe-Fournier, institué par la Chambre des notaires du Québec, couronne un lauréat en histoire qui a su mettre en valeur les archives notariales.

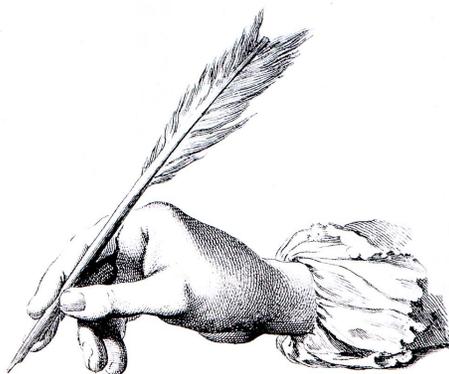
Au notaire Morisset⁹⁷ revient le mérite d'avoir procédé à l'*Inventaire des oeuvres d'art* du Canada français. Monsieur Morissette fut directeur du Musée du Québec de 1953 à 1965.



Issu d'une famille de tradition notariale depuis 1821, M^e Julien S. Mackay fut admis au notariat le 14 juillet 1950. Après plusieurs années de pratique privée exercée dans la ville de Verdun, il devient vice-président puis président de la Chambre des notaires du Québec de 1975 à 1978. De 1979 à 1991, il assume plusieurs fonctions à la Chambre, notamment à la Direction des services professionnels puis au Fonds d'études notariales. M^e Julien Mackay personnifie le type du *parfait notaire* par son amour de la profession et par ses vastes connaissances en droit dont il fit profiter les étudiants de la Faculté en droit de l'Université de Montréal, de 1968 à 1983. Il n'y a d'ailleurs point de mouvements professionnels ni d'initiatives notariales auxquels il ne partipe pas activement. Il est le président de la Fondation du notariat québécois née en 1993 et occupe depuis 1992 la présidence de la Société Archiv-Histo. Cet organisme est voué à la mise en valeur du patrimoine documentaire du notariat et à la constitution de la banque Parchemin construite à partir des greffes des notaires du Québec ancien. Il est aussi vice-président pour le Canada de l'Institut international du notariat latin depuis 1978. L'Ordre du Canada a honoré Me Julien Mackay lors de la Cérémonie de remise de la médaille, le 3 juillet 1994.

- V -

Les notaires et la naissance du système scolaire au Canada français



Veut et ordonne que la seigneurie de la Salle moulins
à eau, à farine et à scie, avec sa maison en cette ville rue
St Joseph et l'emplacement qui en depens soient et appartienn
ent par charité à l'université qui doit s'établir en cette
province pour l'Éducation de la Jeunesse à la charge
que ses parents y receveront l'Éducation gratis et jusque
à ce que ladite université soit établie, ses exécuter
testamentaire auront l'administration des Revenus de ladite
seigneurie, et maison en ville, et que ces revenus seront
mis en masse pour l'usage de ladite université et
lorsqu'elle sera fondée l'administration sera réunis au
directeur de ladite université aussitot qu'ils seront

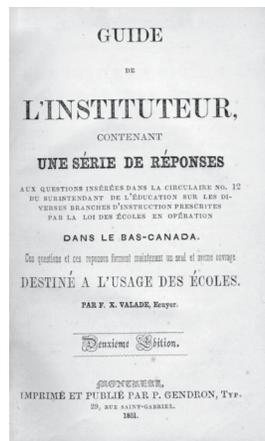
Veut et ordonne que la seigneurie de la Salle moulins
à eau, à farine et à scie, avec sa maison en cette ville rue
St Joseph et l'emplacement qui en depens soient et appartienn
ent par charité à l'université qui doit s'établir en cette
province pour l'Éducation de la Jeunesse à la charge
que ses parents y receveront l'Éducation gratis et jusque
à ce que ladite université soit établie, ses exécuter
testamentaire auront l'administration des revenus de ladite
seigneurie, et maison en ville, et que ces revenus seront
mis en masse pour l'usage de ladite université et
lorsqu'elle sera fondée l'administration sera réunis au
directeur de ladite université aussitot qu'ils seront...

Extrait et transcription du
testament de Simon Sanguinet.
Archives nationales du Québec à
Montréal, minute Louis Chaboillez,
14 mars 1790 (CR-601,S1).

Le testament du notaire Sanguinet⁹⁸ (1733-1790) comporte un legs de onze mille livres destiné à la création d'une université à Montréal. Près d'un quart de siècle donc avant James McGill, un notaire canadien léguait une partie de sa fortune pour la création d'une université dans la province de Québec. Le testament du notaire Sanguinet sera toutefois contesté par ses héritiers et un long et coûteux procès suivra. Le jugement fut rendu en faveur des héritiers en novembre 1792.

Protagonistes des idées libérales venues d'Europe, les notaires se manifestent non seulement par leurs lectures ou leurs relations sociales mais aussi par leur implication dans le développement de l'éducation au pays.

Personnages de premier plan dans les paroisses au XIX^e siècle, les notaires disputent au clergé son influence prépondérante, en particulier dans le domaine de l'éducation.⁹⁹ Ils refuseront toujours à l'Église l'entière responsabilité de l'administration scolaire et s'immisceront à titre de syndic dans la gestion des écoles de fabrique créées en 1824, puis en 1829 dans celle des écoles de syndics qui relevaient du parlement du Bas-Canada et excluaient le clergé de l'administration scolaire.



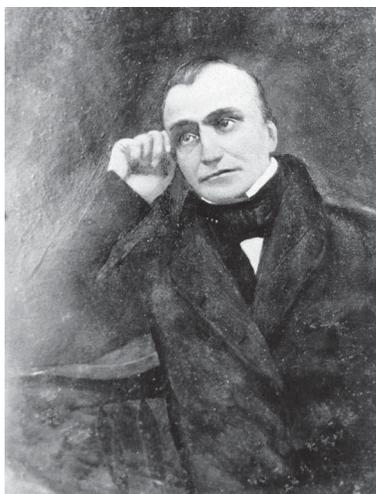
Guide de l'instituteur, Montréal, 1851. Cet instrument de référence sera utilisé par tous les enseignants du Bas-Canada au XIX^e siècle. Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.

François-Xavier Valade¹⁰⁰ fut reçu notaire en 1835 ajoutant à l'exercice de cette profession celle d'instituteur. Son école modèle (sorte de primaire supérieur) siégeait dans la maison de la fabrique de la paroisse Saint-Antoine-de-Pade de Longueuil. L'intérêt qu'il portait à l'éducation est sans doute à l'origine du *Guide de l'Instituteur* qu'il publia en 1850 et qui est un des rares ouvrages pédagogiques de l'époque. Le notaire Valade sera aussi inspecteur d'écoles pour les comtés d'Hochelega, Vaudreuil, Soulanges et Jacques-Cartier de 1853 à 1873.



François-Xavier Valade (1803-1893), directeur d'une école modèle à Longueuil. Collection Simonne Brais.

Jean-Joseph Girouard
(1795-1855).
Anonyme, dessin au crayon,
Archives nationales du Canada,
division de l'icongraphie.
(C-133433).

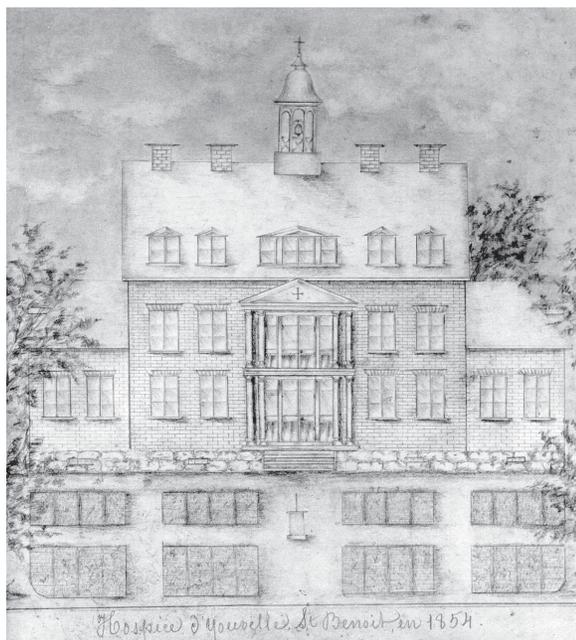


Le notaire Girouard¹⁰¹ et Émilie Berthelot, son épouse, consacrèrent les dernières années de leur vie à la construction de l'hospice d'Youville qu'ils considéraient comme l'oeuvre de leur vie. Cette maison de charité était destinée à l'éducation des jeunes filles et au soin des vieillards. Petit-fils de Jean Baillargé, Girouard dessina lui-même les plans de



Marie-Émilie Berthelot
(1816-1896).
Jean-Joseph Girouard, huile sur
toile, 1851, Archives du Centre de
recherche Lionel-Groulx, fonds
Familles Girouard et Berthelot
(P4/J,1.6).

l'hospice et l'ornementation de la chapelle. Notaire patriote, il avait utilisé l'indemnité reçue en 1863 pour les pertes qu'il avait subies pendant la rébellion de 1837-1838, pour cette mission humanitaire. L'oeuvre des Girouard subsiste toujours à Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes. Elle est consacrée au soin des vieillards¹⁰².



Hospice d'Youville à Saint-Benoît.
Soeurs Grises de Montréal.

En 1808, le notaire Mondelet¹⁰³ se fit le défenseur d'un projet de loi qui définissait les qualifications des aspirants notaires et encourageait les études secondaires en écourtant la période d'apprentissage des diplômés de collège. Adopté par l'Assemblée, le projet ne passa pas toutefois l'étape du Conseil législatif.

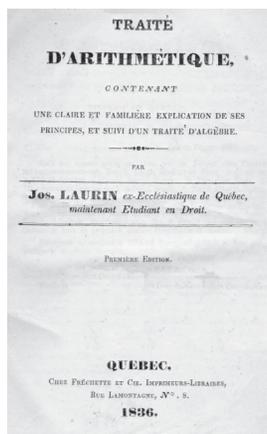


Jean-Marie Mondelet (1773-1843).
Miniature sur ivoire, Musée du
Château Ramezay.

Fervents défenseurs de l'instruction universelle, les notaires chercheront donc à instaurer un régime d'éducation publique, en dépit des protestations du clergé, seront présents dans la gestion des écoles et plus tard dans celle des commissions scolaires. Ils essaieront aussi, par tous les moyens, d'imposer leurs idéaux dans le système d'éducation. Ils voient dans l'instruction la source du progrès et de la liberté. C'est ainsi qu'à titre de greffier de la fabrique de la paroisse de Notre-Dame de Montréal, le notaire Jean-Guillaume Delisle se permit d'intervenir, avec les autres marguilliers, dans la régie du Collège Saint-Raphaël, en proposant un programme d'étude plus libéral¹⁰⁴. En tant qu'administrateurs laïques, les notaires Joseph-Narcisse Cardinal¹⁰⁵ et François-Georges Lepailleur vont rédiger en 1829 et en 1832 plusieurs rapports sur l'administration de l'école de la paroisse Saint-Joachim et surveiller de près l'instruction des enfants. De même, Barthélemy Joliette n'hésitera pas à substituer, dans le collège qui fut entièrement construit à ses frais, l'enseignement du latin au profit de celui des mathématiques et de l'anglais¹⁰⁶.



Joseph Laurin (1811-1888).
Antoine Plamondon, huile sur
carton, 1841, Musée du Québec
(64.50).



Traité d'arithmétique, contenant une claire et familière explication de ses principes, et suivi d'un traité d'algèbre Québec, 1836. Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.

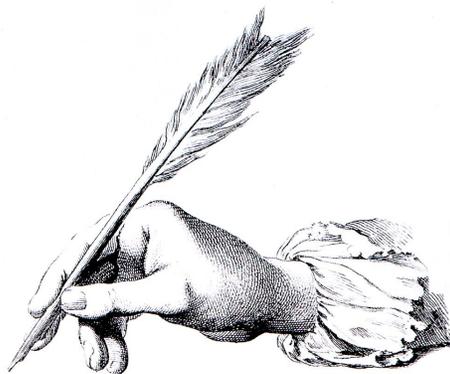
Le notaire Laurin¹⁰⁷ avait d'abord été professeur au collège de Saint-Anne-de-la-Pocatière à sa sortie du petit séminaire de Québec, avant de se consacrer au notariat à compter de 1839. Il sut mettre à profit son expérience pédagogique puisqu'il rédigea cinq ouvrages destinés à combler l'absence de manuels scolaires à l'époque. Il publiera de 1836 à 1839, un *Traité d'arithmétique*, un Livre destiné à l'instruction de l'enfance, un *Traité sur la tenue de livres* et une *Géographie élémentaire*. Grâce à des hommes clairvoyants comme le notaire Laurin, l'édition se diversifie et se destine à la jeunesse de plus en plus concernée par la scolarisation. «Sans l'éducation», nous dit le notaire Laurin, «l'homme ne peut pas faire à ses semblables tout le bien qu'ils ont droit d'en attendre dans l'état social, et il ne peut non plus occuper le rang distingué que les lumières assurent toujours à celui qui la possède».

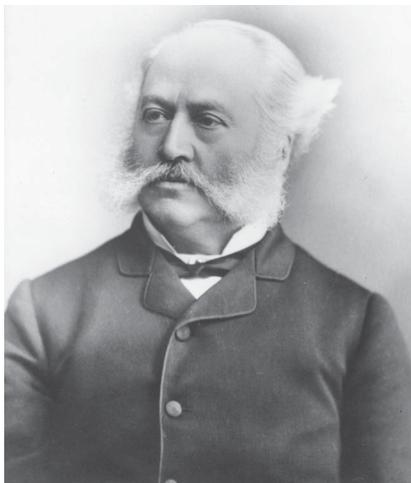
Soucieux également de la bonne marche de sa profession, le notaire Laurin a participé, en 1840, à la mise sur pied de l'Association des notaires du district de Québec. Il fera également adopter la première loi en 1847 organisant le notariat en corporation dont l'anniversaire est à l'origine de la présente exposition *Le notaire, instrument de dynamisme et de culture de la société québécoise*.

Dans d'autres régions, les efforts des professions libérales se joindront à ceux du clergé pour offrir à la population un enseignement primaire convenable. Le notaire Pierre-Louis Deschenaux joindra ses efforts à ceux du curé Louis-Marie-Ferdinand Brassard pour la création d'une école paroissiale qui deviendra ultérieurement le séminaire de Nicolet¹⁰⁸. Jusqu'à la prise en charge définitive de l'enseignement par l'État, des notaires éclairés lutteront contre les insuffisances du système scolaire. Ils favoriseront la fondation de maisons d'enseignement et en assumeront même parfois les frais de construction et d'établissement.

- VI -

Dans l'arène politique





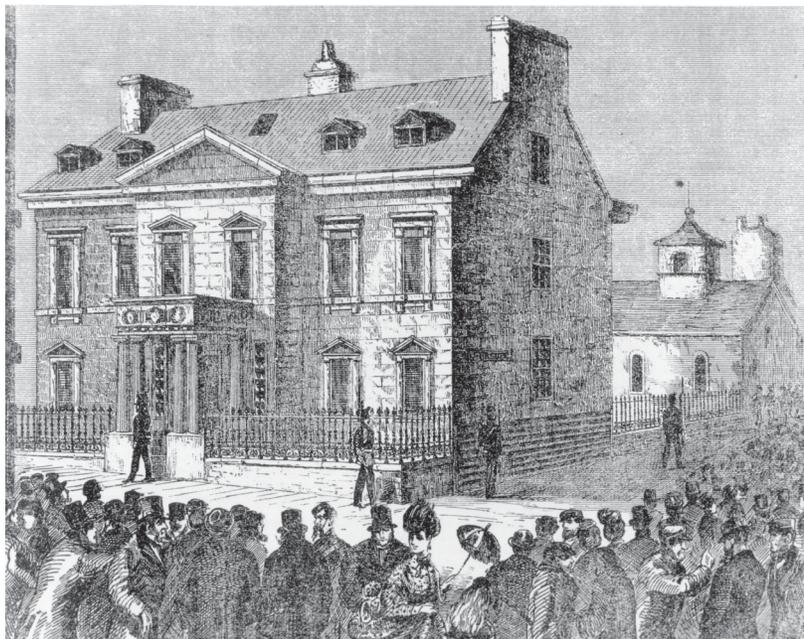
Adolphe Guillet dit Tourangeau (1831-1894) maire de Québec de 1863 à 1866, puis en 1869-1870. Archives nationales du Québec à Québec, fonds Famille Livernois, photographie Livernois (P560,S2,P300370-1193).

Gravure représentant le siège de l'Hôtel de ville de Québec en mai 1870.

L'Opinion publique, 26 mai 1870. Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.

Le notaire Tourangeau¹⁰⁹ est choisi maire de Québec en 1863, à la veille d'une grave crise économique. Il s'attachera surtout à exercer un meilleur contrôle sur les dépenses de la ville et à en réduire la dette municipale. Il sera, par la suite, député de Québec-Est à la Chambre des communes de 1870 à 1874.

Lors de son deuxième mandat à la mairie, le notaire Tourangeau contesta la validité des élections en prenant possession de l'Hôtel de ville qu'il occupa du 2 mai au 4 mai 1870. Le nouveau maire en titre, Pierre Garneau, fut obligé de faire venir *la Troupe* pour déloger l'usurpateur. Le notaire Tourangeau était en désaccord avec la nouvelle formule d'élection à la mairie promulguée par l'Assemblée législative de Québec qui autorisait les conseillers à choisir entre eux le maire de la ville.



La scène municipale

L'instauration du régime des municipalités, dans la première moitié du XIX^e siècle, s'est effectuée largement grâce à l'implication considérable des notaires dans ce secteur de la vie publique. Du fait de leur profession, mais aussi parce qu'ils sont culturellement définis comme des personnes de confiance, ils joueront un rôle éminent dans la naissance des premières municipalités, établie par le rapport Durham entre 1840 et 1850.

Le premier conseil municipal de la ville de Québec, érigé dès 1833, est dominé par la classe professionnelle ; les quartiers Saint-Louis, du Séminaire, Saint-Charles, Sainte-Genève, Dorchester, délimités par l'Acte pour incorporer la Cité de Québec en 1831, sont représentés en ordre par les notaires Charles M. Defoy, Louis-

Edmund Willoughby Sewell, *Trois-Mâts carrés sur le Saint-Laurent, Québec, 1870*, huile sur toile, collection du Musée des beaux-arts de Montréal, don de la succession J.-A. DeSève, photographie de Christine Gyst (1983.24).



Édouard Glackemeyer, Michel Tessier et Jean Guillet dit Tourangeau¹¹⁰.

En région, la place du notaire dans le cadre de la vie municipale revêt plusieurs dimensions. C'est dans son étude que se tiendront généralement les premières réunions du Conseil municipal. Par exemple, le village de l'Assomption, capitale de la région située au nord-est de Montréal, fut érigé en municipalité par la formation d'un conseil municipal en 1846. N'ayant pas de local de réunion, l'étude du notaire Eugène Archambault en fit office¹¹¹. Rompu comme il est aux affaires, le notaire ne se contente pas du rôle de témoin ; il est sollicité pour exercer de vraies tâches de responsabilité municipale. La charge de secrétaire-trésorier lui revient presque automatiquement et, dans bien des endroits, il est à lui seul toute la municipalité.



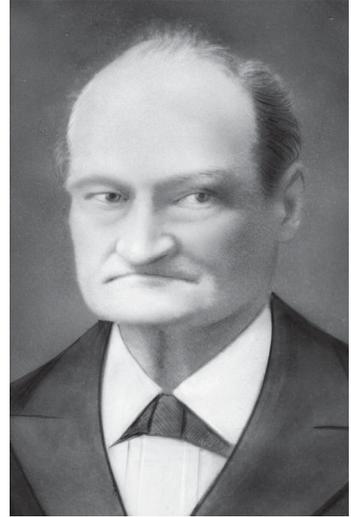
Louis Lacoste (1798-1878),
premier maire de Boucherville.
Archives nationales du Québec à
Montréal.

Nombreux sont en fait les villes ou les villages dont l'histoire se rattache pendant un quart ou un demi-siècle à un seul nom de notaire. L'histoire civique de Boucherville, par exemple, est liée au seul nom de l'honorable Louis Lacoste,¹¹² connu comme l'âme dirigeante de cette localité. Homme de premier plan dans sa carrière professionnelle, il avait été directement élu par ses concitoyens lors de la

Le notaire Lacoste fut le premier maire du village de Boucherville et exerça cette fonction pendant plus de vingt ans. Attiré aussi par la scène politique, il fut à plusieurs reprises député de la division électorale de Chambly à l'Assemblée législative entre 1834 et 1864. En fin de carrière, il fut nommé au Conseil législatif, puis devint en 1867 sénateur jusqu'à sa mort survenue en 1878.

première session municipale en 1857 et sera le premier maire de la ville.

L'autonomie municipale demeurera longtemps une véritable innovation au Bas-Canada et les notaires qui eurent les premiers à exercer ce nouveau pouvoir administratif ne purent, au début, y apporter que la bonne volonté de servir le bien public. À l'aube du XX^e siècle, le travail d'édification précédant la reconnaissance d'une municipalité sera encore l'aboutissement d'une marche laborieuse, souvent l'oeuvre d'un notaire. Certains pousseront même le zèle jusqu'à s'impliquer dans plusieurs municipalités ; le notaire Desrochers¹¹³, au début du XX^e siècle, fut à la fois secrétaire des municipalités de Saint-Basile, Saint-Mathias et Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.



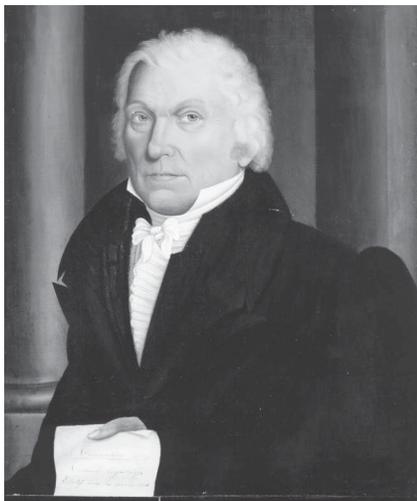
Denis-Émery Papineau (1819-1890), notaire de la corporation de la ville de Montréal de 1843 à 1890. Archives nationales du Québec à Montréal, fonds Chambre des notaires du Québec (P-18317).

Mais l'attachement indéfectible que portent les notaires à leur région, dépasse largement les fonctions civiques et l'organisation municipale. Pionnier de la ville d'Alma, le notaire J.-Alphonse Gingras¹¹⁴ incitera les compagnies à s'installer dans sa région, notamment la *Company Quebec Development* dont il deviendra le notaire attitré. Il s'était aussi occupé personnellement de l'organisation municipale de Saint-Joseph-d'Alma, reconnue comme ville en 1924 et dont il fut le secrétaire. Ainsi les notaires constituent bien souvent des agents de développement économique de leur région et s'imposent, à ce titre, dans la vie publique. Ils n'hésitent pas non plus à entrer dans l'arène politique quand il s'agit de promouvoir ou de défendre les besoins de leur communauté.



J.-Alphonse Gingras (1878-1976). Collection Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

La scène nationale



Louis Bourdages (1764-1835).
Jean-Baptiste Roy-Audy, huile sur
toile, 1834 C, photographie de
Patrick Altman, Musée du Québec
(77.27).

Ouverture du parlement de
Québec en 1791.
Assemblée nationale du Québec,
Fonds des moyens de
communication (Québec)
Marc Lajoie et Bernard Vallée
(91-706-15).

Depuis l'Acte constitutionnel de 1791, les membres de la nouvelle bourgeoisie des professions libérales composent l'ensemble de la députation canadienne-française. Majoritaire à la Chambre d'Assemblée, elle en arrive

Louis Bourdages¹¹⁵, chef patriote radical, participa à la rédaction des 92 résolutions qui énonçaient les demandes de la Chambre d'Assemblée majoritairement francophone, sous la gouverne des membres des professions libérales. Le parchemin tenu entre ses mains fait référence à l'une des résolutions centrales exigeant l'électivité des membres du Conseil législatif. Orateur de grand talent, doué dans les débats et les polémiques, il se voit confier plusieurs tâches en Chambre et s'affiche comme un leader de l'époque et du parti patriote. De ce portrait en peinture réalisé par Jean-Baptiste Audy ressort le rang social du sujet très représentatif de la bourgeoisie des professions libérales qui constituent, à cette époque, l'essentiel de la clientèle du peintre¹¹⁶.





Louis Lacoste.



Théophile de Coigne.



Joseph-Amable Berthelot.



Jean-Joseph Girouard.



André Jobin.

Dans l'ensemble, les notaires de cette époque apparaissent comme une bourgeoisie frondeuse très éprise des idées libérales. C'est dans leurs études que les patriotes iront prendre conseil et que s'organiseront l'insurrection armée. Les engagements révolutionnaires seront payés, dans le cas de certains d'entre eux, par le prix de leur vie. Dix-huit notaires figureront parmi les Patriotes des Rébellions de 1837-1838 ; quatre d'entre eux seront conduits à l'échafaud.¹¹⁷



André Bouchard-Lavallée.

Mosaïque des notaires patriotes ayant participé à l'insurrection de 1837-1838 tirée de *Le notaire et la vie quotidienne des origines à 1870*, de Hélène Lafortune et Normand Robert, Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1986.



André-Augustin Papineau.



André-Benjamin Papineau.



Hyacinthe-F. Charlebois.



Félix Chénier.

très tôt à revendiquer la responsabilité ministérielle et un plus grand contrôle des institutions politiques. Assez rapidement, des tensions s'établissent entre l'Assemblée d'une part, et le Conseil législatif représentant l'élément anglais d'autre part. Ces tensions conduiront aux troubles de 1837-1838 auxquels participa activement le groupe des notaires.

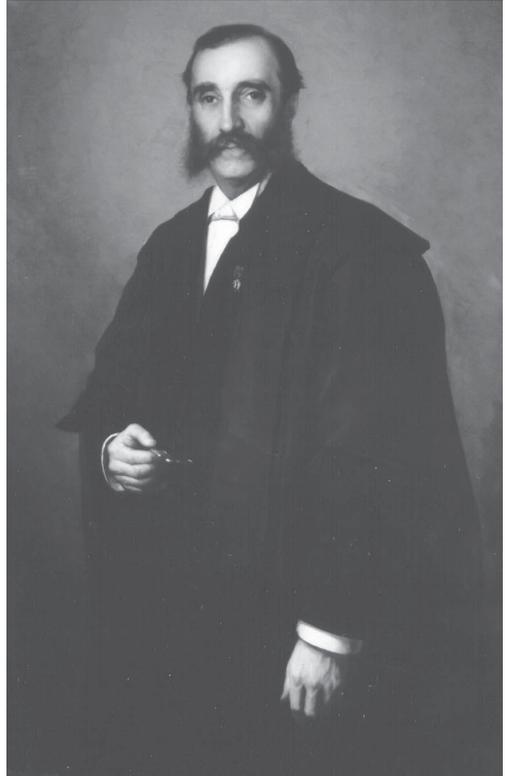
Photographie du monument érigé
aux Patriotes de 1837 - 1838.
Photo : Archiv-Histo.



Après l'échec des Rébellions de 1837-1838, les notaires n'en continueront pas moins de participer aux discussions de la Chambre d'Assemblée et d'exercer des pressions pour une application intégrale des principes du parlementarisme. Sous le régime de l'Union de 1840 et dans les années suivantes, ils constituent toujours les leaders naturels de la société québécoise et s'imposent dans l'électorat. Les députés-notaires sont nombreux et comptent plusieurs personnalités de premier plan tels Joseph Girouard, Joseph Laurin, Luc Letellier de Saint-Just, Louis Lacoste, André Jobin, etc. L'obtention d'un système politique autonome pour le Québec, à compter de la Confédération, va permettre aussi à l'élite canadienne-française de devenir majoritaire dans l'appareil politique provincial. À partir du gouvernement de Félix-Gabriel

Marchand, le Conseil des ministres sera peu à peu dominé par les Canadiens français, membres des professions libérales notamment les avocats, les médecins et les notaires¹¹⁸.

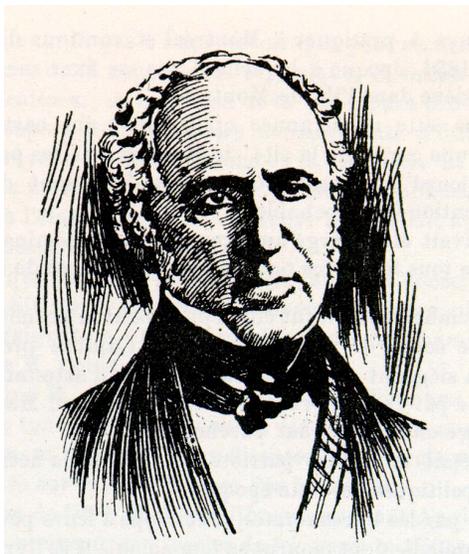
Parallèlement à la dure bataille livrée pour l'obtention de leurs aspirations politiques et la préservation des intérêts de la collectivité canadienne-française, les notaires en menèrent une autre non moins rigoureuse ; s'organiser en corps professionnel. Dans le premier tiers du XIX^e siècle, les notaires Jean-Marie Mondelet et Joseph Laurin, avaient vainement tenté de faire voter une loi organisant le notariat. En 1846, le notaire Laurin¹¹⁹, alors député du comté de Lotbinière, revint à la charge et proposa un projet de loi pour établir les premières chambres de notaires, pour les districts de Québec-Gaspésie, Montréal et Trois-Rivières-Saint-François. Après plusieurs amendements du Conseil législatif, cette première loi organique sur le notariat



Félix-Gabriel Marchand
(1832-1900).
Assemblée nationale du Québec.

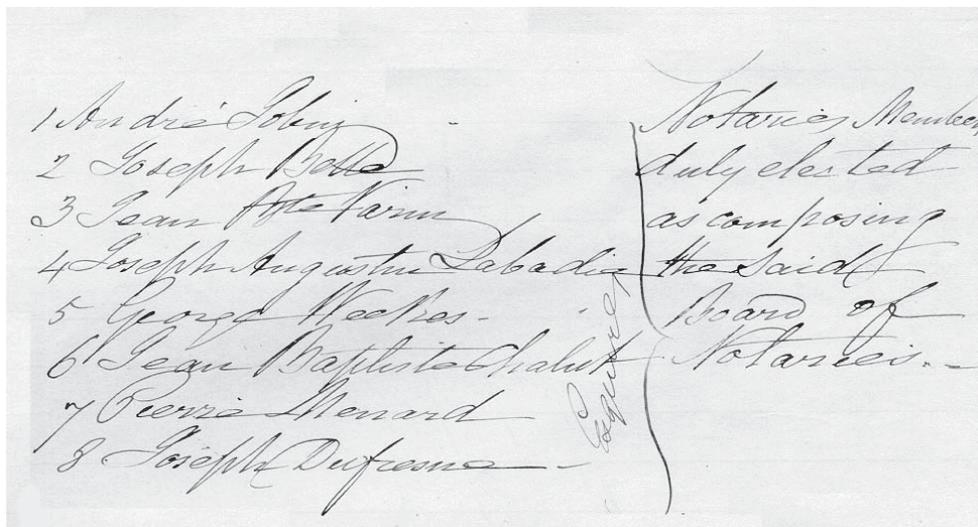


Parallèlement au notariat qu'il exerça pendant plus de 40 ans (1855-1899), Félix-Gabriel Marchand¹²⁰ mena une longue carrière politique qui le conduisit à la fonction de Premier Ministre en 1897. Il fut également président de la Chambre des notaires du Québec de 1894 à 1897.



nt sanctionnée, le 28 juillet 1847. Ce remarquable effort de législation allait constituer un tournant dans le développement que sera appelée à connaître l'institution notariale; elle fut le point de départ d'une certaine structure institutionnelle qui conduira subsequmment à la création de la Chambre unique des notaires du Québec en 1870.

André Jobin (1786-1852), premier président de la Chambre des notaires de Montréal.
Portrait tiré de la *Revue du notariat*, volume 3, numéro 1, 1900-1901, p. 25.



Liste des premiers notaires élus à titre de représentants de la Chambre de Montréal fondée à la suite de la loi du 28 juillet 1847. Étaient absents Louis Lacoste, Jean-Joseph Girouard, Henri Aubertin et Godfroy Chagnon. Extrait du Registre de fondation de la Chambre des notaires du district de Montréal. Archives nationales du Québec à Montréal.

Le notaire Jobin¹²¹ avait figuré parmi les patriotes de 1837-1838. Il fut, par la suite, député à la Chambre d'Assemblée de 1843 à 1851 et appuya le leader réformiste, Louis-Hyppolyte Lafontaine. Réformateur en regard aussi de sa profession, il soumit, dès 1850, un projet de loi visant à resserrer le pouvoir des chambres des notaires créées en 1847.

Conclusion

L'un des principaux objectifs de cette exposition consistait à faire découvrir la vie privée des notaires, sensiblement inconnue mais oh combien significative quand nous la replaçons dans le contexte historique, culturel et artistique du milieu du XIX^e siècle. En ce sens, le groupe des notaires devrait être non seulement apprécié en tant que tel, mais aussi contribuer à la découverte d'un «art de vivre», celui de l'élite de la société francophone bas-canadienne au milieu du XIX^e siècle.

Contrairement à l'image figée parfois véhiculée à leur sujet, les notaires forment une des professions qui a su le mieux s'adapter et tirer le meilleur parti de toutes les ressources qu'elle possédait, en dépit des entraves coloniales qui ont marqué son évolution. Certains notaires sont parfois même la démonstration éclatante que la profession notariale s'allie parfaitement à la réussite, au prestige social et à la culture.

Fenêtre ouverte aussi sur la société, cette exposition a voulu enfin souligner l'omniprésence de ce groupe dans la vie publique, à l'aube de la création des premières chambres des notaires en 1847. Dans l'ensemble, il ressort que les notaires ont fourni un apport aussi original que considérable au développement communautaire dans tous les champs d'activités, que ce soit scolaire, municipal ou politique.

Bien que cette exposition reposât sur une abondante documentation puisée dans les documents d'archives et un grand nombre de sources imprimées, elle accuse néanmoins ses limites et montre la nécessité de poursuivre cette étude, tant de l'univers privé que public des notaires du Québec ancien.

Au terme de cette belle aventure, nous sommes persuadés que l'histoire du notariat canadien ne peut être que grandie si l'on met en parallèle son histoire corporative et celle plus privée de chacun de ses membres...

Sources des illustrations

Collections privées

Mme Eve Beaugard-Malak

M^e Danielle Blanchard

Mme Simone Brais

M^e Michel Dionne

Édouard Doucet

Mme Madeleine Ferron

Mme France Laferrière-Cordeau

M. Yvan Lamonde

M^e André Lavigne

Mme Marguerite L'Heureux

M^e Julien S. Mackay

M. Jacques Nadeau

M^e Charles-A. Roberge

M. Normand Robert

Organismes

Archives nationales du Canada

Archives nationales du Québec à
Montréal

Archives nationales du Québec à
Québec

Assemblée nationale du Québec

Bibliothèque municipale de
Montréal

Bibliothèque nationale du Québec

Caron, Bélanger, Ernst and Young

Centre de recherche Lionel-Groulx

Fédération des sociétés d'histoire
du Québec

Insectarium de Montréal

Jardin botanique de Montréal

La Confédération des caisses
populaires et d'économie
Desjardins du Québec

La Presse

La succession Judith-Jasmin

Le Devoir

Les Grands Ballets Canadiens

Musée de l'Amérique française

Musée d'art de Joliette

Musée des beaux-arts de Montréal

Musée du Château Ramezay

Musée du Québec

Séminaire de Saint-Sulpice de
Montréal

Soeurs Grises de Montréal

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

Société d'histoire de Longueuil

Société d'histoire de Sherbrooke

Université de Montréal, Services
des archives

Ville de Québec, Services des
archives

Notes

La vie privée des notaires

I - Vers la consolidation d'un groupe homogène

1. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 612-613.
2. Pour l'histoire événementielle du notariat canadien, voir Joseph-Edmond Roy, *Histoire du notariat au Canada depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, 4 volumes, Lévis, 1899-1902. Voir aussi Julien S. Mackay, «Le notariat au Québec, recherche d'une définition», *Le Gnomon Revue internationale d'histoire du Notariat*, Paris, n° 105, septembre-octobre 1996, p. 29-36.
3. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1966, p. 236-238.
4. L'oeuvre de André Vachon traite abondamment du cumul des fonctions chez les notaires, voir *Histoire du notariat canadien 1621-1960*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1961.
5. Jean-Paul Poisson, *Le notaire au siècle des Lumières*, Paris, Caisse des Dépôts et Consignations, 1988, p. 38.
6. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. III, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 322-323.
7. Voir les exemples illustrés dans: Hélène Lafortune, *La situation de la profession notariale dans la région de l'Assomption entre 1800-1850*, M.A., Université de Montréal, 1981 et Michel Guénet, *Les notaires de Laprairie 1760-1850, Étude socio-économique*, M.A., Université de Montréal, 1992.
8. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 390-391.
9. Pierre-Georges Roy, *Les juges de la province de Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1933, p. 413.

10. *Ibid.*, p. 419.

11. *Ibid.*, p. 415 et 421.

12. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 25-26.

13. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 63, n° 6, janvier 1963, p. 300-301.

14. Jean-Jacques Lefebvre, «L'Histoire sociale, une dynastie acadienne», *La Revue du Notariat*, vol. 58, n° 9, avril 1956, p. 474.

15. François Guérard, «Les notables trifluviens au dernier tiers du XIX^e siècle, stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation», Québec, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 1, été 1988, p. 29.

16. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 483-487.

17. Charles-A. Roberge, «Fils et fille de notaire, Madeleine Ferron, fille de Joseph-Alphonse Ferron», *Notaires d'aujourd'hui*, vol. 4, n° 2, 1991, p. 11.

18. Charles-A. Roberge, «Fils et fille de notaire, Judith, fille d'Amédée Jasmin, notaire», *Notaires d'aujourd'hui*, vol. 3, n° 2, 1990, p. 5.

19. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 80, n° 6, janvier 1978, p. 225-245.

I I - Le vécu professionnel

20. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique de Canada*, vol. V, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, p. 198-199.

21. Jean-Paul Poisson en collaboration avec Hélène Lafortune et Normand Robert, «L'activité notariale au Québec en 1749, Étude préliminaire» dans *Notaires et Société, travaux d'histoire et de sociologie notariales*, tome 2, Paris, Economica, 1990, p. 549-585.

22. Georges Bervin, «La vie bourgeoise au siècle dernier», *Cap-aux-Diamants*, vol. 1, n° 4, hiver 1986, p. 18 et 19.

23. Voir référence 16.

24. François Guérard, *op. cit.*, p. 34.

25. Christian Roy, *Histoire de l'Assomption*, L'Assomption, La Commission des Fêtes du 250^e anniversaire, 1967, p. 209.

26. Lionel Fortin, «Les origines de la municipalité du village de Longueuil (1848)», *Cahiers de la Société historique du Marigot*, n° 6, novembre 1980, p. 3-11.

27. Robert Rumilly, *Histoire de Longueuil*, Société d'histoire de Longueuil, 1974, p. 134, 138 et 140.

28. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. X, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 410.

29. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, p. 729-731.

30. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 426-428.

31. Voir référence 29.

32. Voir référence 30.

33. Pierre Poulin, *Histoire du mouvement Desjardins et la naissance des caisses populaires (1900-1920)*, tome I, Montréal, La Société Historique Alphonse Desjardins, Québec Amérique, 1990, p. 186-187.

34. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 69, n° 9, avril 1967, p. 427-434.

35. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 63, n° 4, novembre 1960, p. 189-192.

36. Charles-A. Roberge, «Fils et fille de notaire, Adélard L'Heureux et son fils Simon», *Notaires d'aujourd'hui*, vol. 5, n° 1, 1992, p. 8.

III - Dans l'intimité du foyer

37. Pour de plus amples informations sur le calcul de l'indice de niveau de vie voir Christian Dessureault, John A. Dickinson and Thomas Wien, «Living Standards of Norman and Canadian Peasants 1690-1835», *Università Bocconi ; Milano, 1994, p. 96 et 97.*

38. Pour un tableau de la vie bourgeoise au siècle dernier, voir l'étude de Georges Bervin, *op. cit.*, p. 15-19.

Les bibliothèques

39. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 729-733.

40. Roger Lemoine, «Le catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau (1786-1871)» dans *L'Imprimé au Québec. Aspects historiques (18^e-20^e siècle)*, sous la direction de Yvan Lamonde, collection: culture savante, n° 2, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 169-188.

41. Yvan Morin, «Les bibliothèques privées à Québec d'après les inventaires après décès (1800-1819)» dans *L'Imprimé au Québec... op. cit.*, p. 147-161.

42. *Ibid.*, p. 160 et 161.

43. *Le manoir de Tonnancour, maison Deschenaux Trois-Rivières*, collection Les Retrouvailles, n° 10, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1981, p. 12.

44. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 543 et 544.

45. Paul-André Linteau, «Documents inédits», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 21, n° 3 décembre 1967, p. 476-478.

46. Voir sa biographie dans la *La Revue du Notariat*, vol. 63, n° 5, décembre 1960, p. 207-217.

Les instruments scientifiques

47. Paul Carle, «Le cabinet de physique du Séminaire de Québec», *Cap-aux-Diamants*, vol. 1, n° 4, hiver 1986, p. 37.

48. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. V, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, p. 264 et 265.

49. Voir référence 39.

50. *Le manoir de Tonnancour...*, *op. cit.*, p. 16.

51. ANQM, minute Eugène Archambault, les 3 et 4 avril 1837.

52. Léon Lortie, «Deux notaires amateurs de science: Jean Delisle et son fils Augustin-Stanislas Delisle», *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Troisième série, tome LV, Section 1, 1961, p. 45-47.

53. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IX, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p. 220 et 221.

54. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 1, n° 9, avril 1899, p. 279-285.

55. Luc Charland, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, 1987, p. 187.

56. Voir référence 54.

57. *Le Devoir*, le lundi 30 octobre 1995.

Les instruments de musique

58. Élisabeth Gallat-Morin et Antoine Bouchard, *Témoins de la vie musicale en Nouvelle-France*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Archives nationales du Québec, 1981, p. 5.

59. Willy Antmann, *La musique au Québec 1600-1875*, Montréal, Les Editions de l'Homme, 1976, p. 346.

60. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 377-379.

61. Christine Veilleux, «Les Glackemeyer, deux générations de musiciens», *Cap-aux-Diamants*, vol. 1, n° 2, été 1985, p. 29-31.

62. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, p. 386-388.

63. Claire G.-Reid et Micheline V. Demers, «Les Ursulines et la musique», *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 2, été 1989, p. 21-24.

64. Gabrielle Bisson-Poisson, «Panorama de la vie musicale à Québec», *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 2, été 1989, p. 11-15.

65. Voir «Naissance de l'Union musicale» dans *Joliette 1864-1964*, Joliette, La Cité de Joliette, 1964, p. 118 et 119.

66. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 81, nos 5-6, janvier-février 1979, p. 318 et 319.

67. Voir sa biographie dans *La Revue du notariat*, vol. 72, nos 11-12, juin-juillet 1970, p. 659-661.

68. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 79, n° 7, février 1977, p. 305-312.

La vie publique des notaires

I V - La vie de société

69. Mario Béland, *La peinture au Québec 1820-1850*, Québec, Musée du Québec, 1991, p. 302 et 303.

70. *Ibid.*, p. 303.

71. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IX, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p. 124.

72. *Ibid.*, p. 375.

73. *Ibid.*, p. 303.

74. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985, p. 366-370.

75. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IX, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p. 274-276.

76. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 69, n° 8, mars 1967, p. 413 et 414.

77. Daniel Gauvin, «La fondation de l'Institut canadien», *Cap-aux-Diamants*, vol. 2, n° 3, automne 1986, p. 13.

78. Yvan Lamonde, «L'Institut canadien de Longueuil (1857-1860)», *Cahiers de la Société d'histoire de Longueuil*, n° 3, 1973, p. 4 et 5.

79. Mgr C.-P. Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, 1930, p. 74 et 75.

80. L'histoire de l'Institut canadien de Longueuil est relatée par Yvan Lamonde, voir *Cahiers de la Société d'Histoire de Longueuil*, nos 3 et 5, 1973-1974.

81. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, p. 28-31.

82. Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse*, tome I, Montréal, Les Éditions La Presse, 1984, p. 29.

83. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 63, n° 5, décembre 1960, p. 207-216. On peut consulter également Renée Morin, *Un bourgeois d'une époque révolue: Victor Morin notaire 1865-1960*, Montréal, Éditions du Jour, 1967.

84. Voir Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal. Des patriotes au Fleurdelisé 1834-1948*, chapitre vingt-deuxième «Dans la tourmente», Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, Montréal, Les Éditions de l'Aurore, 1975, p. 485-511.

85. Voir notes biographiques dans le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* sous la direction de Maurice Lemire, tome I, *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1980, p. 233-234.

86. *Ibid.*, p. 347-355.

87. *Ibid.*, p. 525 et 526.

88. André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours, 1800-1879*, tome I, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 217.

89. Voir notes biographiques dans le *Dictionnaire des oeuvres littéraires, op. cit.*, p. 696-699.

90. *Ibid.*, p. 262-265.

91. *Ibid.*, p. 245, 246 et 714.

92. *Ibid.*, p.199-200 et 299-300.

93. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. X, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 32-34.

94. Jean Bruchési, «Pierre-Georges Roy archiviste (1870-1953)», *Québec Histoire*, vol. 1, n° 1, février-mars 1971, p. 61-62.

95. Jean-Rémi Brault, «La Société historique de Montréal», *Cap-aux-Diamants*, n° 34, été 1993, p. 55.

96. Voir sa biographie dans *Nouvelles*, Bulletin de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, vol. 4, n° 6, février 1989, p. 1.

97. Claude Galarneau, «Gérard Morisset 1898-1970», *Québec Histoire*, vol. 1, n° 1, février-mars 1971, p. 71.

V - Les notaires et la naissance du système scolaire au Canada français

98. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980 , p. 755-757.

99. Jean-Jacques Jolois, *J.-F. Perrault 1753-1844 et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 53 et 54.

100. Emilien Brais, «François-Xavier Valade, l'instituteur modèle», voir *Cahiers de la Société d'Histoire de Longueuil*, n° 4, 1974, p.11-13.

101. Voir référence 74.

102. Gaston Saint-Jacques, «J.-J. Girouard, n.p.» dans *Saint-Benoît et son histoire*, vol. 2, n° 2, printemps 1996, p. 4 et 5.

103. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 674-677.

104. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. V, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, p. 265-267.

105. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 160-164.

106. Voir référence 16.

107. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, p. 549-551.

108. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. V, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, p. 276-278.

VI - Dans l'arène politique

La scène municipale

109. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p. 1158 et 1159.

110. Antonio Drolet, *La ville de Québec Histoire municipale*, tome III *De l'incorporation à la Confédération (1833-1867)*, Québec, La Société historique de Québec, 1967, p. 15 et 16.

111. *Histoire de l'Assomption*, *op. cit.*, p. 224.

112. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. X, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 459 et 460.

113. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 62, n° 4, novembre 1959, p. 176-179.

114. Voir sa biographie dans *La Revue du Notariat*, vol. 55, n° 6, janvier 1953, p. 310 et 311.

La scène nationale

115. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 1987, p. 87-91.

116. Mario Béland, *op. cit.*, p. 448 et 449.

117. Hélène Lafortune et Normand Robert, *Le notaire et la vie quotidienne des origines à 1870*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1986, p. 38-40.

118. Voir Robert Boily, «Les hommes politiques du Québec 1867-1967» dans Richard Desrosiers, *Le personnel politique québécois*, Montréal, Boréal Express, 1972, p. 61.

119. Voir référence 107.

120. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p. 754-759.

121. Voir sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985, p. 480-483.

Autres documents consultés

Lafortune, Hélène et Normand Robert, (s.l.d.d.), *La banque de données notariales Parchemin (1635-1800)*, Montréal, Archives nationales du Québec, Chambre des notaires du Québec et Société de recherche historique Archiv-Histo, 1997.

Etudes spécialisées

Bluche, François, *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Economica, 1986.

Brunet, Michel, «La Révolution française sur les rives du Saint-Laurent», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n^o 2, septembre 1957, p. 155-162.

Hare, John, «Introduction à la sociologie de la littérature canadienne-française du XIX^e siècle», *Enseignement secondaire*, vol. 42, n^o 2, mars-avril 1963, p. 21-46.

Lamonde, Yvan, «La recherche sur l'histoire de l'imprimé et du livre québécois», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n^o 3, décembre 1974, p. 405-414.

Pardailhé-Galabrun, Annik *La naissance de l'intime, 3 000 foyers parisiens XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.

Poisson, Jean-Paul, *Notaires et société, travaux d'Histoire et de Sociologie notariales*, Paris, Economica, 2 tomes, 1985 et 1990.

Porter, John R., *Un art de vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1993.

Têtu, Michel, «Le journalisme berceau des lettres canadiennes (1764-1830)», *Histoire de la littérature française du Québec*, de Pierre de Grandpré, tome 1, Montréal, Librairie Beauchemin, 1967, p. 100-110.

Wallot, Jean-Pierre, «Le Bas-Canada et les imprimés (1809-1810)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, n^o 4, mars 1967, p. 556-565.

Wallot, Jean-Pierre, «Le Québec à l'heure des révolutions», *Cap-Aux-Diamants*, vol. 5, n^o 3, automne 1989, p. 11-14.

Ouvrages généraux

Bernard, Jean-Paul, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971.

Hamelin, Jean, *Le Canada Français : son évolution historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1967.

Hamelin, Jean, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970.

Hamelin, Jean, *Histoire du Québec*, (sous la direction de...) Montréal, France Amérique, 1976.

Hamelin, Jean et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971.

Lejeune, L.-M., *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, moeurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada*, 2 volumes, Ottawa, 1931.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise 1867-1929*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1979.

Ouellet, Fernand, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, H.M.H., collection Histoire - Les cahiers du Québec, 1972.

Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Le Bas-Canada au début du XIX^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n^o 1, juin 1971, p. 39-61.

Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, *Patronage et pouvoir : un essai d'économie historique*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1973.

Wallot, Jean-Pierre, *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique au tournant du XIX^e siècle*, Boréal Express, Trois-Rivières, 1973.

Table des matières

Préface	5
Introduction	7
La vie privée des notaires	9
I - Vers la consolidation d'un groupe homogène	9
II - Le vécu professionnel	19
III - Dans l'intimité du foyer	29
<i>Les bibliothèques</i>	32
<i>Les instruments scientifiques</i>	35
<i>Les instruments de musique</i>	40

La vie publique des notaires	47
IV - La vie de société	47
V - Les notaires et la naissance du système scolaire au Canada français	59
VI - Dans l'arène politique	65
<i>La scène municipale</i>	67
<i>La scène nationale</i>	70
Conclusion	75
Sources des illustrations	77
Notes	79
Autres documents consultés	89

